



# Conseil de sécurité

Soixante-treizième année

**8239<sup>e</sup>** séance

Jeudi 19 avril 2018, à 16 heures

New York

*Provisoire*

---

<i>Président :</i>	M. Meza-Cuadra . . . . .	(Pérou)
<i>Membres :</i>	Bolivie (État plurinational de) . . . . .	M. Inchauste Jordán
	Chine . . . . .	M. Wu Haitao
	Côte d'Ivoire . . . . .	M. Dah
	États-Unis d'Amérique . . . . .	M <sup>me</sup> Tachco
	Éthiopie . . . . .	M. Woldegerima
	Fédération de Russie . . . . .	M. Polyanskiy
	France . . . . .	M. Delattre
	Guinée équatoriale . . . . .	M. Ndong Mba
	Kazakhstan . . . . .	M. Tumysh
	Koweït . . . . .	M. Almunayekh
	Pays-Bas . . . . .	M <sup>me</sup> Gregoire Van Haaren
	Pologne . . . . .	M. Radomski
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	M. Allen
	Suède . . . . .	M <sup>me</sup> Schoulgin Nyon

## Ordre du jour

La situation au Libéria

Rapport final du Secrétaire général sur la Mission des Nations Unies au Libéria (S/2018/344)

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 16 h 10.*

### Adoption de l'ordre du jour

*L'ordre du jour est adopté.*

### La situation au Libéria

#### **Rapport final du Secrétaire général sur la Mission des Nations Unies au Libéria (S/2018/344)**

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Libéria à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités ci-après, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Alexander Zouev, Sous-Secrétaire général à l'état de droit et aux institutions chargées de la sécurité au Département des opérations de maintien de la paix, et M. Chid Liberty, Président-Directeur général de Liberty and Justice.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2018/344, qui contient le rapport final du Secrétaire général sur la Mission des Nations Unies au Libéria.

À la présente séance, le Conseil entendra des exposés de M. Zouev, de l'Ambassadrice Irina Schoulgin Nyoni, Représentante permanente adjointe de la Suède auprès de l'Organisation des Nations Unies, au nom du Président de la formation Libéria de la Commission de consolidation de la paix, et de M. Liberty.

Le Conseil est saisi du texte d'une déclaration faite en son nom par le Président du Conseil sur le sujet de la séance d'aujourd'hui. Je remercie les membres du Conseil des précieuses contributions qu'ils ont apportées à cette déclaration.

Conformément à l'accord auquel ils sont parvenus, je considérerai que les membres du Conseil de sécurité souscrivent à cette déclaration, qui sera publiée en tant que document du Conseil de sécurité sous la cote S/PRST/2018/8.

Je donne maintenant la parole à M. Zouev.

**M. Zouev** : Je voudrais tout d'abord transmettre nos plus sincères condoléances à la délégation ivoirienne

et au Conseil de sécurité pour le décès tragique de Bernard Tanoh-Boutchoue, Représentant permanent de la Côte d'Ivoire auprès de l'Organisation des Nations Unies. Je crois pouvoir parler en notre nom à tous en disant que nous avons perdu un diplomate distingué et un précieux partenaire et collègue.

*(l'orateur poursuit en anglais)*

Aujourd'hui marque un jalon historique pour le Libéria, Membre fondateur de l'Organisation des Nations Unies. Depuis près de 25 ans, la situation était si préoccupante au Libéria qu'il était en permanence à l'ordre du jour du Conseil, mais le pays a franchi un cap important. Le 30 mars, notre opération de maintien de la paix – la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL) – s'est achevée après s'être acquittée avec succès du mandat que lui avait confié le Conseil il y a près de 15 ans.

Il ne serait pas exagéré de qualifier le Libéria de 2003 de pays en ruines, avec une population traumatisée et un État prédateur. On ne connaîtra peut-être jamais le véritable bilan humain des brutales guerres civiles qui se sont succédé pendant 14 ans, mais nous savons qu'un trop grand nombre de citoyens ont souffert de violations des droits de l'homme, qu'un trop grand nombre de familles ont été déplacées, et qu'un trop grand nombre de citoyens ont été victimes de violences sexuelles. J'ai moi-même vu l'ampleur de la destruction – mais aussi l'occasion de renouveau – lorsque je me suis rendu à Monrovia au début de l'année 2004, alors que je travaillais sur la question délicate du processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion des ex-combattants.

Il importe de ne pas oublier le passé – les souffrances indicibles infligées au peuple libérien, la déstabilisation que le conflit dans le pays a entraînée dans la région entière – afin de se rendre pleinement compte du long chemin vers la paix qu'a parcouru le Libéria depuis que le Conseil a adopté la résolution 1509 (2003), autorisant l'ONU à assumer les responsabilités du maintien de la paix qui étaient précédemment assumées par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest.

Le Conseil est saisi du rapport final du Secrétaire général sur la Mission des Nations Unies au Libéria, daté du 13 avril (S/2018/344). Étant donné que le rapport rend compte des principaux événements survenus au Libéria jusqu'à la conclusion du mandat de la MINUL, je me limiterai à mettre en relief quelques questions récentes.

Les élections partielles qui devaient initialement se tenir en mai afin de pourvoir les sièges de sénateur laissés vacants par le Président et la Vice-Présidente ont été reportées faute d'accord entre la Commission électorale nationale et le Gouvernement au sujet du budget à allouer à ces élections, qui auront lieu dans deux des comtés les plus peuplés du Libéria. Les institutions nationales ont démontré à maintes reprises leur capacité de planifier, d'organiser et de sécuriser les événements politiques sensibles, tels que les élections. Toutefois, au moins pendant quelque temps, le Gouvernement et ses partenaires continueront de se heurter à la difficulté de faire en sorte que les institutions nationales reçoivent des investissements financiers et d'autres investissements nécessaires pour soutenir la poursuite de leur développement.

Le Président Weah continue de consolider son gouvernement et il progresse dans ses efforts visant à promouvoir les intérêts des pauvres dans le pays. Il a notamment promis d'atteindre l'objectif spécifique de développer le réseau routier du Libéria. Le Gouvernement a signé un mémorandum d'accord avec une société privée étrangère afin d'obtenir un prêt de 536 millions de dollars pour construire une route le long de la frontière du Libéria avec l'océan Atlantique. L'accord a soulevé certaines inquiétudes, étant donné que ses modalités et conditions n'ont pas encore été pleinement dévoilées, et qu'elles pourraient avoir des répercussions socio-économiques à long terme, comme cela a été le cas avec de nombreux contrats de concession.

Entre-temps, la semaine dernière, le Gouvernement a lancé sa feuille de route pour la réalisation de son programme de développement national en faveur des pauvres. Cette approche vise à mettre les pauvres au centre de la gouvernance publique, notamment en recherchant leur contribution, afin de garantir que la croissance économique due aux initiatives de développement bénéficie aux plus vulnérables. Il restera essentiel que tous les partenaires continuent de collaborer étroitement dans leurs efforts pour achever et mettre en œuvre le programme de développement national, qui sera aligné sur les objectifs de développement durable.

Bien qu'il soit signataire de la Déclaration de la Montagne de la Table sur la liberté de la presse, la semaine passée, le Gouvernement a dû réitérer son plein attachement à la liberté de la presse, étant donné que certains avaient fait part de leur crainte à ce sujet dans les médias. L'ONU poursuivra ses efforts pour

renforcer la confiance mutuelle entre les médias et le Gouvernement.

La conclusion du mandat de la MINUL, le 30 mars, telle que fixée par la résolution 2333 (2016), a été une preuve remarquable que la MINUL a la conviction que le pays progresse résolument sur la voie d'une paix pérenne. C'est désormais au peuple et au Gouvernement libériens qu'incombe la tâche cruciale de continuer d'édifier une nation – une nation unie et réconciliée, dotée d'un Gouvernement qui rend compte de son action et qui soit déterminé à lutter contre la corruption en son sein; une nation dans laquelle tous les citoyens jouissent des avantages résultant des abondantes ressources naturelles et humaines dont le Libéria est doté; et une nation pleinement responsable de sa propre destinée, dotée d'institutions et d'un gouvernement qui fournissent à tous leurs citoyens des garanties fondamentales de sécurité et de protection ainsi que des services essentiels.

Bien que la MINUL ait achevé son mandat, et achèvera bientôt sa liquidation, l'ONU reste dans le pays pour appuyer le peuple et le Gouvernement libériens.

*(l'orateur poursuit en espagnol)*

Je remercie le Gouvernement péruvien d'appuyer des questions importantes pour le maintien de la paix, dans le cadre de sa présidence du Conseil de sécurité ce mois. L'héritage de la MINUL démontre la valeur du maintien de la paix multidimensionnelle et la capacité de l'ONU d'appuyer un pays depuis le conflit jusqu'à la paix. Conjointement avec le Gouvernement et le peuple libériens, la MINUL a pu prévenir la reprise du conflit armé au moyen de la consolidation de la paix après les conflits et du progrès vers une paix et un développement durables.

*(l'orateur reprend en anglais)*

Pour terminer, je voudrais exprimer notre gratitude au Conseil pour le rôle essentiel qu'il a joué dans le rétablissement et la consolidation de la paix au Libéria, notamment avec le déploiement de la MINUL; au personnel de la MINUL – civil et en tenue, femmes et hommes – qui a servi avec professionnalisme, dévouement et un profond attachement à la réalisation de son mandat; et aux pays qui ont fourni des contingents et du personnel de police à la MINUL. Je me souviens avec reconnaissance des services et des sacrifices consentis par les 202 Casques bleus des Nations Unies qui ont perdu la vie au service de la paix au Libéria. Je voudrais également exprimer notre reconnaissance aux

organismes, fonds et programmes des Nations Unies, dont le rôle au Libéria a été et restera essentiel, ainsi qu'aux partenaires bilatéraux, régionaux et internationaux dont les contributions ont permis à l'ONU de clore le chapitre du maintien de la paix au Libéria, et dont l'appui continu au Libéria contribuera à cimenter notre héritage positif.

*(l'orateur poursuit en russe)*

Je tiens également à exprimer notre gratitude aux dirigeants de la MINUL. Je voudrais prendre un moment pour saluer la présence dans cette salle de M. Farid Zarif, le dernier Représentant spécial du Secrétaire général pour le Libéria et Chef de la MINUL. L'accent qu'il a mis sur la diplomatie préventive a été essentiel pour diriger la mission vers la phase finale, mais toujours indispensable, de l'exécution du mandat. La présence parmi nous aujourd'hui de M. Zarif et d'autres anciens membres du personnel de la MINUL en tant que citoyens ordinaires témoigne de l'importance de notre réalisation collective, que cette séance permet de souligner.

*(l'orateur reprend en anglais)*

Enfin, je tiens à exprimer notre profonde gratitude et notre admiration au peuple libérien, dont la résilience a été un facteur décisif pour tourner la page des crises et des conflits, et dont la détermination permettra de pérenniser la paix durablement acquise. L'ONU continuera d'accompagner le peuple et le Gouvernement libériens dans l'édification d'une nation qui reste en paix avec elle-même et avec ses voisins, libérée du fléau de la guerre, avec une stabilité chèrement acquise qui soit durable pour toutes les générations futures au Libéria.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Zouev de son exposé instructif.

Je donne maintenant la parole à l'Ambassadrice Schoulgin Nyoni.

**M<sup>me</sup> Schoulgin Nyoni** (Suède) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de m'avoir invitée à présenter un exposé au Conseil de sécurité au nom de la Commission de consolidation de la paix. C'est, en effet, un moment historique – la dernière séance du Conseil de sécurité consacrée au Libéria et à la Mission des Nations Unies au Libéria.

Le Conseil de sécurité a accompagné le Libéria au cours des années douloureuses de la guerre civile, au cours des années difficiles de la consolidation de la paix qui ont suivi, à l'époque pénible de la pandémie d'Ebola et maintenant, enfin, à l'époque de la transition. Avec des mandats successifs de missions d'observation

et d'opérations de maintien de la paix, des régimes de sanctions, des groupes d'experts, des résolutions et des déclarations, le Conseil est resté attaché à un Libéria pacifique.

Le 27 mai 2010, à la demande du Gouvernement libérien, le Libéria a été inscrit à l'ordre du jour de la Commission de consolidation de la paix. Depuis cette date, la Commission est engagée dans la consolidation de la paix au Libéria. En tant que Président de la formation Libéria, l'Ambassadeur Skoog s'est rendu dans le pays du 21 au 25 mars. Il l'a fait afin de prendre contact avec le nouveau Gouvernement et un large éventail de parties prenantes. Son objectif était de recenser les priorités en matière de consolidation de la paix après le départ de la mission de maintien de la paix et de discuter de l'engagement futur de la Commission de consolidation de la paix au Libéria.

La Commission a joué un rôle clef à l'appui des travaux du Gouvernement et de la MINUL pour élaborer le plan de consolidation de la paix demandé dans la résolution 2333 (2016). La déclaration d'engagements réciproques aux fins de la consolidation de la paix au Libéria adoptée entre le Gouvernement et la Commission de consolidation de la paix a été un mécanisme charnière de la collaboration de la Commission de consolidation de la paix avec le Libéria. Les domaines prioritaires en matière de consolidation de la paix identifiés dans la dernière déclaration d'engagements réciproques sont le développement du secteur de la sécurité, le renforcement de l'état de droit, la promotion de la réconciliation nationale et la tenue d'élections pacifiques et inclusives en 2017. Cette déclaration ainsi que le plan de consolidation de la paix constitueront désormais le socle du plan national de développement qui sera défini par le nouveau Gouvernement.

Pendant près de 15 années d'une mission menée avec succès, la présence de maintien de la paix des Nations Unies au Libéria, par l'intermédiaire de la MINUL, a été en première ligne des efforts visant à établir les bases indispensables pour la paix au Libéria. Elle a désarmé plus de 100 000 combattants et protégé des millions de civils, aidé à remettre sur pied la police, la justice et les institutions chargées de la sécurité, facilité la fourniture d'une aide humanitaire et soutenu le développement des capacités nationales en matière de défense et de protection des droits de l'homme. Le travail accompli par la MINUL n'a pas été sans sacrifice. Nous ne devons jamais oublier les 202 soldats de la paix qui

ont perdu la vie au service de la paix durant les 15 années de déploiement de la Mission au Libéria.

La MINUL a eu la chance d'avoir à sa tête une série d'excellents représentants spéciaux du Secrétaire général. Le Président de la Commission de consolidation de la paix tient à féliciter en particulier le Représentant spécial Farid Zarif, le Représentant spécial adjoint pour l'état de droit Waldemar Vrey et le Représentant spécial adjoint/Coordonnateur résident Yacoub El Hillo. Leur engagement et leur ferme détermination ont été d'une importance cruciale pour mener la Mission à bonne fin, en partenariat avec le Gouvernement libérien.

À partir de demain, le Libéria ne figurera plus à l'ordre du jour du Conseil de sécurité et la mission de maintien de la paix des Nations Unies aura mis fin à ses opérations. Toutefois, la Commission de consolidation de la paix et l'ONU restent profondément déterminées à accompagner le Libéria dans ce nouveau chapitre. En ce qui concerne le passage de la MINUL à la nouvelle présence de l'ONU, la Commission a toujours plaidé pour la poursuite des bons offices et de l'accompagnement politique de l'ONU, ainsi que la mise à disposition des compétences nécessaires à l'analyse politique et à la mise en œuvre du plan de consolidation de la paix après la fermeture de la MINUL. Les bons offices du Représentant spécial du Secrétaire général, les efforts de médiation du Président Obasanjo et d'autres efforts de l'Union européenne, de l'Union africaine, de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et de la communauté internationale dans son ensemble ont joué un rôle décisif durant les récentes élections. Il est fortement recommandé que la fonction de bons offices soit maintenue pendant la période de transition actuellement en cours au Libéria, étant donné les risques de tension accrus qui y sont associés.

Il est impératif de tenir la promesse du développement durable pour renforcer la résilience, mener à bien les transitions et réduire le risque d'un conflit violent ou d'une reprise du conflit. Qu'il me soit permis de présenter brièvement quelques-uns des grands défis pour lesquels l'appui de la communauté internationale sera indispensable à l'avenir.

Il convient de ne pas ignorer le fait que plusieurs des causes profondes du conflit au Libéria demeurent. Pour poursuivre la consolidation de la paix, il sera capital de s'attaquer aux problèmes de la décentralisation et du partage des terres, ainsi que de garantir un meilleur accès à la justice et des capacités accrues dans les secteurs de la sécurité et de la justice. Ces questions doivent être

prises en compte dans le plan national de développement du nouveau Gouvernement. Il est indispensable de renforcer l'état de droit et la réconciliation. En outre, la législation sur la violence à l'égard des femmes n'a pas encore été adoptée.

La Commission de consolidation de la paix doit impérativement continuer de faire pression en faveur d'un attachement renouvelé et durable des dirigeants politiques aux grandes réformes structurelles, telles que prévues dans la phase I du plan de consolidation de la paix. Ces réformes permettront de s'attaquer à certaines des causes à l'origine du conflit au Libéria. Une plus grande intégration des efforts de l'ONU en faveur de la pérennisation de la paix est essentielle à cet égard. Il faut notamment veiller à ce que la pérennisation de la paix soit solidement reflétée dans le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et à ce que toutes les composantes du système des Nations Unies présentes sur le terrain appuient le plan national de développement d'une manière efficace et coordonnée. La Commission de consolidation de la paix a un rôle important à jouer s'agissant d'encourager un tel appui et d'œuvrer avec toutes les entités du système pour qu'il en soit bien ainsi.

De toute évidence, les progrès concrets en ce qui concerne les réformes dépendront également de la croissance économique et des capacités financières. La situation économique difficile continue d'avoir un impact négatif sur la population. Toutefois, le Gouvernement a clairement fait savoir qu'il avait la volonté politique et l'énergie requises. À titre d'exemple, le Président a d'ailleurs diminué son salaire de 25 %.

Lorsque le Président Weah a rencontré l'Ambassadeur Skoog, il l'a assuré que le Libéria avait désormais un nouveau gouvernement enthousiaste et énergique, déterminé à offrir le meilleur avenir possible au peuple libérien. Toutefois, le Président a souligné que le nouveau Gouvernement aurait besoin de l'appui continu de la communauté internationale. Il a insisté sur l'importance des partenariats à cet égard. La Commission va continuer de travailler en étroite collaboration avec la Banque mondiale et d'autres institutions financières internationales sur ce point. Elle encouragera également une plus forte implication du secteur privé. Le Fonds d'affectation spéciale pluripartenaire pour Libéria, avec un financement prévisible de la part des partenaires internationaux, combiné à l'appui mobilisateur du Fonds pour la consolidation de la paix, pourrait s'avérer un mécanisme efficace pour permettre la poursuite de

la mise en œuvre des priorités du pays en matière de consolidation de la paix.

En conclusion, la Commission de consolidation de la paix continuera son action d'accompagnement politique et d'œuvrer pour la poursuite de la mobilisation internationale. Elle travaillera aux côtés du Coordonnateur résident et de l'équipe de pays des Nations Unies à l'appui des efforts du Gouvernement en faveur du développement durable grâce à l'élaboration du plan national de développement du Libéria. La Commission de consolidation de la paix débattira également d'un cadre d'engagement en tant qu'option pour garantir la responsabilité mutuelle entre le Gouvernement, l'ONU et la Commission de consolidation de la paix, notamment pour les grandes priorités du plan de consolidation de la paix au Libéria qui restent à mettre en œuvre.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie l'Ambassadrice Schoulgin Nyoni de son exposé très instructif.

Je donne maintenant la parole à M. Liberty.

**M. Liberty** (*parle en anglais*) : Avant toute chose, je voudrais vous remercier, Monsieur le Président, de m'avoir invité à présenter un exposé au Conseil de sécurité aujourd'hui sur mon expérience au Libéria. En tant qu'Américain d'origine libérienne, avoir l'occasion de m'adresser aux représentants de la Mission permanente du Libéria auprès de l'Organisation des Nations Unies et, bien sûr, à l'ensemble du Conseil est aussi l'un des plus grands honneurs qu'il m'ait été donné de vivre.

Je m'appelle Chid Liberty. Je suis chef d'entreprise. Ma famille est arrivée aux États-Unis quand je n'avais que 5 ans pour y chercher refuge face à la détérioration de la situation politique au Libéria. Lorsque j'ai atteint l'adolescence, le Libéria était en pleine guerre civile. La guerre au Libéria a été sanglante, caractérisée en particulier par l'utilisation d'enfants soldats et les violences sexuelles liées aux conflits. Cependant, je suis ici pour témoigner du fait qu'aujourd'hui, grâce à la création sociale et politique de groupes de la société civile, tels que le Women of Liberia Mass Action for Peace fondé par Leymah Gbowee, grâce à l'intervention régionale de nos amis de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, avec l'aide de dirigeants politiques nationaux courageux, à l'image d'Ellen Johnson Sirleaf, et grâce à l'action de l'Organisation des Nations Unies, le Libéria est de nouveau un pays véritablement pacifique.

En janvier, le Libéria a mené à bien sa première transition d'un gouvernement démocratiquement élu à un autre gouvernement démocratiquement élu depuis 71 ans. Notre processus électoral n'a pas été parfait, mais il témoigne de l'attachement du peuple libérien à la paix durable dans notre pays. Durant les mois qu'ont duré les contestations et les enquêtes sur les irrégularités, toutes les parties sont restées attachées à la tenue d'élections régulières et à une transition pacifique.

La paix au Libéria ne se limite pas à notre sécurité physique. Comme pour beaucoup ici, en tant que jeune homme vivant aux États-Unis, le Libéria était devenu pour moi synonyme de ces photos de jeunes garçons vêtus de treillis militaires déchirés, portant des armes semi-automatiques. C'est pourquoi il est difficile d'exprimer aujourd'hui ce que je ressens quand, sur le chemin qui me mène à mon travail à Monrovia par un matin radieux, je croise des enfants habillés de la tête aux pieds en uniforme scolaire. Désormais, les seuls endroits où nos enfants défilent, ce sont dans les salles de classe et sur les terrains de jeu. Malgré le faible taux de scolarisation, les Libériens sont plus déterminés que jamais à éduquer la prochaine génération. Mon entreprise, Liberty & Justice, fabrique et distribue gratuitement des uniformes scolaires aux enfants qui n'ont pas les moyens de s'en acheter. Les recherches du Massachusetts Institute of Technology montrent que lorsque les uniformes scolaires sont fournis gratuitement, la fréquentation scolaire peut augmenter jusqu'à 62 % et que les résultats aux examens s'améliorent. Sur trois jeunes filles qui reçoivent gratuitement un uniforme scolaire, deux retarderont leur première grossesse. Nous finançons la fourniture de ces uniformes par les recettes de notre marque UNIFORM, qui est principalement distribuée ici aux États-Unis grâce à un partenariat avec la chaîne de grands magasins Bloomingdale's.

Notre paix n'est pas seulement pour les enfants. Lorsque je suis rentré au Libéria en 2009, nous avions un taux de pauvreté d'environ 80 % et un taux de chômage officiel de 80 %. Cela a vraiment motivé ma décision et celle de mes partenaires d'ouvrir une usine pour fournir des emplois formels aux femmes, en particulier celles qui étaient déplacées à l'intérieur du pays ou vulnérables au chômage chronique. Les femmes sont exclues de l'économie formelle, en particulier dans les principales industries du Libéria comme l'exploitation minière, le caoutchouc et l'exploitation forestière. Avec l'aide d'investisseurs engagés des États-Unis, nous avons établi la première usine de commerce équitable au Libéria et nous avons commencé à expédier des commandes pour

des marques américaines et, éventuellement, notre propre uniforme de marque. Je tiens à souligner que les agents de sécurité de notre usine sont tous d'anciens enfants soldats qui protègent maintenant les femmes qu'ils avaient l'habitude de victimiser.

Aujourd'hui, le produit intérieur brut par habitant au Libéria est presque revenu à son niveau d'avant la guerre, malgré les revers importants causés par l'épidémie d'Ebola et une chute drastique des prix des produits de base. Toutefois, il ne s'agit pas de statistiques. Il s'agit de vraies personnes. Je voudrais partager l'histoire de l'une des personnes qui travaillent pour nous. Jenna est arrivée à l'usine en 2010 sans avoir même de quoi s'acheter une paire de savates assorties. Pendant la guerre, son premier mari l'a abandonnée avec quelques-uns de ses enfants et est parti en Sierra Leone, laissant Jenna et ses enfants réfugiés dans leur propre pays. Ils vivaient dans l'un des camps de personnes déplacées à la périphérie de Monrovia. Un jour, le groupe de femmes de Jenna lui a dit qu'il y avait une usine qui offrait des emplois et qu'elle n'avait pas besoin de savoir lire ou écrire. Heureusement pour nous, Jenna est venue. Bien qu'elle n'ait pu remplir aucun document, il s'avère qu'elle a un talent incroyablement rare – utiliser une machine à coudre. Elle est rapidement devenue et est toujours l'opératrice de machine à coudre numéro un dans notre usine. Au cours des huit dernières années, elle a appris à lire et à écrire grâce à des programmes parrainés par l'usine. Aujourd'hui, Jenna est employée, alphabétisée, remariée, en situation de sécurité alimentaire, en bonne santé et heureuse, et elle a tous ses enfants à l'école.

Je suis ici surtout pour rendre grâce. Nous savons que les engagements, financiers et autres, n'ont pas été faciles à prendre lorsque cet organe a adopté à l'unanimité la résolution 1503 (2003). Je suis également ici pour signaler que les investissements des Nations Unies n'ont pas été vains. La Mission des Nations Unies au Libéria a officiellement mis fin à ses fonctions en mars, et je peux dire que le Libéria est vraiment une grande réussite d'après-conflit. Mission accomplie. Cependant, je m'en voudrais de laisser la Mission s'achever ici.

Alors que nous nous tournons vers l'avenir, le Libéria a plus que jamais besoin de renforcer son secteur privé. Nous avons une population jeune qui a besoin d'être éduquée, employée et engagée dans le processus démocratique. J'espère que nous sommes tous d'accord pour dire que pour continuer à maintenir l'esprit de la Mission, nous devons tous trouver des moyens d'investir dans la jeunesse libérienne. Nous

avons besoin d'investissements étrangers dans de jeunes entrepreneurs qui créeront les emplois de demain au Libéria, renforceront notre assiette fiscale intérieure et soutiendront notre société civile. Beaucoup de gens pensent qu'investir au Libéria est encore trop risqué; cependant, après avoir vu le Libéria perdre une génération, je sais que le risque d'investir au Libéria est loin d'être aussi risqué que celui de ne pas investir.

Je remercie le Conseil de l'honneur qui m'a été donné de prendre la parole aujourd'hui.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Liberty de son exposé instructif.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

**M<sup>me</sup> Tachco** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier le Sous-Secrétaire général à l'état de droit et aux institutions chargées de la sécurité, M. Zouev, ainsi que l'Ambassadrice de Suède, M<sup>me</sup> Schoulgin Nyoni, pour leurs observations aujourd'hui. Je voudrais tout particulièrement souhaiter la bienvenue au Conseil aujourd'hui à M. Liberty et le remercier de son exposé au cours duquel il nous a parlé de son travail très inspirant sur le terrain au Libéria.

Aujourd'hui, nous nous penchons sur l'histoire d'une mission de maintien de la paix de plus de 14 ans qui a apporté une contribution inestimable à la paix et à la sécurité dans un pays ravagé par des années de guerre civile, de chaos et de désespoir. Au cours des 14 années qui ont précédé l'arrivée de la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL) en 2003, les Libériens ont subi une guerre civile horrible qui a tué jusqu'à un quart de million d'hommes, de femmes et d'enfants et a provoqué le déplacement de la moitié de la population du pays. Pendant toute la durée des combats, les violations des droits de l'homme et les atteintes à ces droits, y compris la torture, le viol, l'esclavage sexuel, les exécutions sommaires et l'utilisation et le recrutement illégaux d'enfants soldats, étaient monnaie courante.

Un accord de paix global a finalement ramené le calme qui a permis l'arrivée de la MINUL. Celle-ci a joué un rôle indélébile dans le relèvement du Libéria après tous ses malheurs grâce à l'application de bons offices par le Représentant spécial du Secrétaire général, aux rapports de ses unités politiques et des droits de l'homme, à l'encadrement par ses unités de police de leurs homologues libériens, au renforcement des capacités des tribunaux libériens et, parfois, à sa présence physique. La MINUL a fait une différence.

Elle aidé le Libéria à traverser les jours difficiles qui accompagnent toute importante transition.

Le mois dernier, une mission qui comptait plus de 15 000 militaires à son apogée a vu partir le dernier des membres de ses effectifs militaires, de police et civils. Les États-Unis félicitent le personnel et les dirigeants de la MINUL pour leurs services et les sacrifices consentis pour instaurer la paix et la sécurité, et se souviennent de ceux qui ont perdu la vie dans cette entreprise. Le personnel de la MINUL ne doit jamais oublier que sa présence a vraiment changé des vies. L'action du Conseil a également eu un impact tangible et, en tant que rédacteur, les États-Unis remercient leurs collègues du Conseil, passés et présents, pour leur collaboration et leur engagement envers le Libéria pendant toutes ces années.

Lors de la clôture de la MINUL le 30 mars, nous avons pu regarder en arrière et constater qu'elle a été en mesure d'accomplir beaucoup de choses. Bon nombre de ses réalisations reflètent les succès qui sont possibles lorsque certains facteurs sont en place. Il y a un an, l'Ambassadrice Haley a présenté un ensemble de principes de maintien de la paix comme moyen d'améliorer l'efficacité des opérations et d'obtenir des résultats positifs. Pour la MINUL, bon nombre des conditions énoncées dans ces principes étaient en fait en place, et nous pensons qu'elles ont joué un rôle important dans le succès de la Mission et dans sa capacité d'achèvement.

Premièrement, la MINUL entretenait des relations étroites avec le Gouvernement du pays hôte. Depuis son appui immédiat aux élections jusqu'à sa récente collaboration au plan de consolidation de la paix pour le Libéria, la Mission et le Gouvernement ont été de véritables partenaires travaillant à la réalisation d'un objectif commun – la paix et la sécurité pour les Libériens. Deuxièmement, le mandat de la MINUL est réaliste et réalisable. Il a été appelé à soutenir des solutions politiques, à aider le pays à se remettre d'une dévastation totale, à renforcer les capacités de ses institutions de base et à consolider la démocratie par des élections et le transfert démocratique du pouvoir. La tenue d'élections est une entreprise difficile, quel que soit l'endroit où elles se déroulent, et la MINUL a collaboré avec le Gouvernement et ses partenaires régionaux et internationaux pour contribuer à leur bonne exécution. Lors de la période de contestation en 2017, la Mission a fait appel aux parties prenantes pour s'assurer qu'elles recourraient aux voies légales. Après

que les problèmes se sont dissipés et que les élections ont repris, nous avons pris conscience de tout le chemin parcouru par le Libéria et ses institutions.

Les États-Unis félicitent également le dernier Représentant spécial de la MINUL, M. Farid Zarif, pour sa direction de la Mission, ainsi que le personnel de la MINUL qui a travaillé d'arrache-pied à la préparation des élections. Nous félicitons les Présidents Johnson Sirleaf et Weah et les candidats aux élections d'avoir trouvé une solution qui accorde la priorité au peuple libérien et qui a permis la première transition démocratique du pouvoir en plus de 70 ans.

Enfin, nous voulons aborder la question de la réconciliation et des droits de l'homme. Dans tout contexte d'après-conflit, les défis complexes de la réconciliation et de l'apaisement peuvent persister. Toutefois, en dépit du passage du temps et de la dynamique positive, il reste essentiel d'y remédier. Comme l'a dit un jour l'ancien Président sud-africain Nelson Mandela, « la véritable réconciliation ne consiste pas simplement à oublier le passé ». Dans cet esprit, nous saluons vivement la conférence de réconciliation nationale dirigée par le Gouvernement libérien le mois dernier. Nous saluons l'appel du Président Weah en faveur de l'inclusion et du dialogue afin que tous les Libériens aient le sentiment d'avoir été entendus et inclus dans la tâche visant à réconcilier le passé et à forger une identité nationale libérienne commune.

Nous nous félicitons également de la Stratégie d'apaisement, de consolidation de la paix et de réconciliation nationale et des 12 domaines thématiques convenus pour la réconciliation nationale. Nous espérons que les objectifs de réconciliation du plan de consolidation de la paix et la mise en œuvre des recommandations de la Commission vérité et réconciliation, ainsi que l'adoption – qui n'a que trop tardé – par la législature de projets de loi relatifs aux droits fonciers et à la décentralisation continueront de progresser. Nous encourageons le développement continu de la Commission nationale indépendante des droits de l'homme du Libéria et sa collaboration avec la société civile afin d'ancrer davantage le respect des droits de l'homme en tant que pierre angulaire de la société libérienne. En outre, nous nous félicitons de l'accord conclu entre le Gouvernement et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) pour la création du bureau de pays du HCDH le 2 avril.



Avec la fermeture de la Mission, l'ONU et le Libéria commencent une période différente sous une forme différente. Pour se préparer à cette éventualité, dans le mandat final de la MINUL, nous avons demandé à la Mission et au Secrétariat d'élaborer un plan de consolidation de la paix pour le Libéria, ce qu'ils ont fait en étroite consultation avec le Gouvernement et la société civile. Nous remercions à nouveau tous ceux qui ont consacré de longues heures et de grands efforts pour produire ce plan dans un délai remarquable de 90 jours, et nous remercions également tous les États Membres, dont certains sont représentés ici, qui ont contribué de manière significative au succès de ce plan. Nous encourageons tous les partenaires du Libéria à se tenir aux côtés du Gouvernement alors qu'il s'emploie à libérer le potentiel du pays et de son peuple.

En conclusion, la MINUL a démontré ce qui est possible lorsque les missions de maintien de la paix jouissent du plein soutien du pays hôte, appuient les solutions politiques, ont des mandats réalisables et se dotent de stratégies de sortie claires. En cette étape historique pour le Libéria, alors que l'accent se déplace du maintien de la paix à la consolidation de la paix, nous saluons une fois de plus les réalisations significatives de la MINUL et applaudissons aux contributions de son personnel et aux sacrifices consentis par les soldats de la paix. Avec la clôture de la Mission, nous adressons nos encouragements aux membres de l'équipe de pays des Nations Unies et à son Coordonnateur résident alors qu'ils s'adaptent à une nouvelle et différente phase d'efforts. Mais plus que tout, nous saluons les Libériens et leur résilience.

**M. Polyanskiy** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions le Sous-Secrétaire général, M. Alexander Zouev, de sa présentation du rapport final du Secrétaire général sur la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL) (S/2018/344). Nous remercions M<sup>me</sup> Irina Schoulgina Nyoni, qui a pris la parole au nom du Président de la formation Libéria de la Commission de consolidation de la paix, de nous avoir annoncé les plans relatifs à la participation future de la Commission à la réalisation des programmes de développement du pays. Nous avons aussi écouté avec intérêt la déclaration faite par M. Chid Liberty, représentant de la société civile libérienne.

La Fédération de Russie se félicite vivement des efforts déployés par la MINUL pour stabiliser la situation au Libéria. Les mesures qu'elle a prises pour aider le pays à préparer et à organiser les élections

présidentielle et législatives en sont un exemple récent. Leur succès a aidé à renforcer les institutions publiques du pays et à assainir de façon générale la situation. Il est important de voir que les Libériens ont pu aplanir leurs divergences liées aux élections de façon pacifique, en recourant aux mécanismes juridiques existants, notamment la Cour suprême.

Il va sans dire que nous devons aujourd'hui nous souvenir de ceux qui, dans les opérations de maintien de la paix, ont sacrifié leur vie pour qu'il nous soit possible de décider de clôturer la Mission. Nous voudrions remercier chaleureusement tous ceux qui, au fil des ans, ont contribué au succès d'une mission qui va maintenant entrer dans l'histoire. À cet égard, nous voudrions en particulier saluer les bons offices du Représentant spécial Farid Zarif. La présence des Nations Unies a contribué notablement à maintenir le calme dans le pays au lendemain des élections.

Nous sommes satisfaits de la situation en matière de sécurité au Libéria. En gros, il semble que les autorités aient assumé les fonctions qui leur ont été transférées par les soldats de la paix des Nations Unies en juillet 2016.

Le transfert démocratique du pouvoir qui a eu lieu au début de 2018 a contribué considérablement à l'édification de l'État. Toutefois, Monrovia doit encore relever le défi de mettre sur pied les institutions de l'État partout dans le pays. D'ici là, il est difficile d'imaginer comment les autorités pourront mettre en œuvre les dispositions du plan de consolidation de la paix. En outre, les Libériens ne donnent pas assez d'élan à la réforme des organes de répression et du secteur de la justice, pourtant cruciaux pour la capacité de l'État de maintenir le niveau de sécurité nécessaire. Des tâches importantes attendent le nouveau Président libérien s'agissant de régler les conflits interethniques et intercommunautaires, d'aplanir les différends fonciers et territoriaux et, plus crucial encore, de rétablir la confiance dans le système de justice pénale. Il sera important aussi de s'attaquer sérieusement aux causes sous-jacentes qui ont conduit à l'éclatement du conflit, en particulier les problèmes liés à l'occupation des sols.

Il est essentiel, à notre sens, que le Libéria établisse une coopération efficace avec les pays de la région, en particulier avec la Côte d'Ivoire, en vue de maintenir la stabilité dans les zones frontalières. Ces questions deviennent de plus en plus pressantes à la lumière des menaces terroristes croissantes dans la région. Nous voudrions aussi souligner l'importance

d'accélérer le processus de retour des réfugiés ivoiriens chez eux.

Nous avons été heureux de noter que le système national de santé a tiré les enseignements de la lutte contre le virus Ebola. Mais il ne faut pas laisser dépérir les mécanismes de prévention de l'épidémie.

Nous espérons que Monrovia continuera de travailler à renforcer les fondations de l'État, maintenir la paix et la stabilité et réaliser le développement socioéconomique.

**M. Radomski** (Pologne) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier le Sous-Secrétaire général, M. Alexander Zouev, et M<sup>me</sup> Irina Schoulgin Nyoni, de leurs exposés très instructifs. Je remercie aussi M. Chid Liberty de ses précieuses observations sur le rôle essentiel de la société civile au Libéria.

Nous nous réunissons aujourd'hui à un moment charnière pour le Gouvernement et le peuple libériens. La Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL) a achevé son mandat le 30 mars, après près de 15 années de service. Il y a 15 ans, le Libéria était un État en complète déliquescence. La moitié de la population avait été déplacée de force. De nombreux citoyens étaient victimes de violations des droits de l'homme. Malgré ce point de départ lamentable, le Libéria a, avec l'aide de la MINUL, parcouru un extraordinaire chemin vers sa transformation. Il se trouve désormais à l'aube d'une ère nouvelle, porteuse de l'espoir d'une plus grande inclusion et d'une participation égale de tous les citoyens libériens à la vie politique et économique du pays.

L'investiture du Président George Weah a marqué un jalon sur la voie de la transformation post-conflit de la plus ancienne république en Afrique. La Pologne félicite les Libériens et leurs dirigeants politiques des progrès qu'ils ont faits dans la restauration de la paix et de leur détermination de tous les instants de maintenir la paix tout au long du processus électoral. Nous félicitons aussi la Commission électorale nationale et la Cour suprême, qui ont garanti la crédibilité de ce processus.

Nous saluons le rôle essentiel joué par la société civile dans le retour de la paix au Libéria. Les chefs religieux et traditionnels, les représentants des associations féminines et de jeunes, ainsi que les groupes d'observateurs des élections et les médias ont beaucoup contribué à maintenir un processus électoral transparent et pacifique.

Le Libéria se heurte encore à de nombreux défis, notamment une situation économique difficile, des progrès insuffisants dans la lutte contre les causes profondes du conflit, et des inégalités structurelles. Il sera important de renforcer une gouvernance responsable et de jeter les fondements démocratiques de la nation. C'est pourquoi nous saluons le leadership dont fait preuve le Président Weah et sa détermination à lutter contre la corruption, à promouvoir la bonne gouvernance et à mener de l'avant la réconciliation nationale, ainsi qu'à avancer la réforme constitutionnelle et la décentralisation. Nous saluons aussi les efforts faits par les autorités libériennes pour donner la priorité aux objectifs de développement durable dans le plan national de développement du pays, ce qui aidera à pérenniser la paix et à jeter les bases d'un développement durable et inclusif.

Malgré la clôture de la mission de maintien de la paix, les Nations Unies doivent rester déterminées à appuyer le Libéria dans ses efforts visant à relever les défis de la pérennisation de la paix et de la réalisation du développement durable. Nous avons l'obligation de préserver les gains et les réalisations de la MINUL et d'appuyer le dialogue afin d'aider ce pays à relever les défis auxquels il fait encore face.

Enfin, nous voudrions remercier la MINUL d'avoir rétabli et pérennisé la paix au Libéria. Nous remercions le Représentant spécial Farid Zarif du rôle prépondérant qu'il joue. Nous remercions également ses prédécesseurs qui ont contribué à la réalisation du mandat de la MINUL. Nous rendons hommage aux 202 soldats de la paix des Nations Unies qui ont payé le prix ultime pour instaurer la paix au Libéria. Comme nous pouvons le constater aujourd'hui, leur sacrifice n'a pas été en vain, mais a permis de redonner espoir au peuple libérien et de rétablir la paix.

**M. Dah** (Côte d'Ivoire) : Ma délégation voudrait remercier M. Alexander Zouev, Sous-Secrétaire général à l'état de droit et aux institutions chargées de la sécurité, et M<sup>me</sup> Irina Schoulgin Nyoni, qui représente le Président de la formation Libéria de la Commission de consolidation de la paix, de leurs exposés respectifs. Ma délégation voudrait également remercier M. Farid Zarif, Représentant spécial du Secrétaire général, pour ses efforts inlassables à la tête de la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL) en vue de la stabilité au Libéria.

La séance d'information qui nous réunit aujourd'hui revêt un caractère particulier aux yeux de

ma délégation, car elle marque, à travers le symbole de la fermeture d'une troisième opération de maintien de la paix en Afrique de l'Ouest, après la Mission des Nations Unies en Sierra Leone et l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire, l'efficacité de l'action de notre organisation commune résolument tournée vers sa vocation première, à savoir la préservation de la paix dans le monde.

La clôture de la Mission des Nations Unies au Libéria marque un tournant déterminant dans l'histoire de ce pays, mais également pour l'ONU dans son approche stratégique et pragmatique des opérations de maintien de la paix dans le monde. Il ne fait aucun doute que les leçons tirées de l'expérience de la MINUL permettront de renforcer l'efficacité, les structures et les mécanismes dédiés à la préservation de la paix et de la sécurité internationales.

La Côte d'Ivoire voudrait, en cette occasion particulière, s'incliner devant la mémoire des 202 Casques bleus qui ont perdu la vie dans le cadre de leur engagement au service de la paix au cours des quelque 15 années pendant lesquelles la Mission des Nations Unies a été déployée au Libéria. Le Libéria est désormais un pays réconcilié avec lui-même et entretient d'excellentes relations avec les pays voisins, dont la Côte d'Ivoire. Le récent voyage effectué les 4 et 5 avril derniers par le Président George Weah à Abidjan en est la parfaite illustration.

Je voudrais saisir cette occasion pour saluer la contribution essentielle des acteurs politiques libériens, qui, à une période cruciale de l'histoire de leur pays, ont accepté de placer l'intérêt national au-dessus de toute autre considération. J'adresse également mes remerciements aux Nations Unies ainsi qu'à l'ensemble des partenaires bilatéraux et multilatéraux, dont les contributions multiformes ont permis au Libéria de renouer avec la paix et la stabilité. Ma délégation voudrait se réjouir avec l'ensemble des membres du Conseil de l'évolution socio-politique au Libéria, caractérisée par l'organisation récente d'élections ouvertes, transparentes et apaisées, ainsi que par une transition politique exemplaire, qui donne au Libéria l'image d'un pays qui a définitivement opté pour la démocratie et la paix.

Certes, de nombreux défis restent à relever, mais nous restons convaincus que l'engagement et la volonté politique des nouvelles autorités libériennes permettront à ce pays de repartir sur des bases solides. À cet égard, nous notons la détermination du Gouvernement à combattre

la corruption, à promouvoir la bonne gouvernance et à faire avancer le processus de réconciliation nationale. Toutefois, le renforcement de la crédibilité et de la légitimité des institutions gouvernementales devra se réaliser avec l'appui de la communauté internationale. Ainsi, conformément à l'appel du Secrétaire général, il importe que la mobilisation internationale se poursuive, de sorte que les partenaires du Libéria soutiennent les efforts déployés par le Gouvernement pour pérenniser la paix et renforcer les investissements déjà effectués, en vue d'une stabilisation durable du pays. En effet, il importe que le nouveau départ de ce pays s'opère sur des fondations pérennes afin de lui permettre de se tourner résolument vers le développement, dans l'intérêt de sa population.

Le départ définitif d'une opération de maintien de la paix demeure un moment fort, qui marque pour le pays hôte la rupture entre une longue parenthèse, certes douloureuse, mais pleine d'enseignements, et une transition vers un développement et une stabilité durables. La consolidation des résultats acquis en vue de la pérennisation de la paix et de la stabilité demeure essentielle pour prévenir tout risque de retour en arrière. Il appartient donc à l'équipe de pays des Nations Unies, en rapport avec le Gouvernement libérien et les organisations régionales et sous-régionales, de travailler à l'unisson en vue de la réalisation de cet objectif.

Pour sa part, la Côte d'Ivoire réitère sa disponibilité à assurer un partage d'expériences avec ce pays voisin en vue de lui permettre de retrouver définitivement la paix et la stabilité dans le cadre du partenariat bilatéral et dynamique qui lie les deux pays.

**M. Woldegerima** (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Nous remercions M. Alexander Zouev, Sous-Secrétaire général à l'état de droit et aux institutions chargées de la sécurité, de son exposé. Nous apprécions également les efforts que déploie la Suède en sa qualité de Président de la formation Libéria de la Commission de consolidation de la paix, et nous remercions l'Ambassadrice Irina Schoulgin Nyoni de son exposé, notamment concernant la récente visite du Président de la formation Libéria dans ce pays. Nous avons aussi apprécié d'entendre le point de vue de M. Liberty.

Le Libéria a accompli des progrès remarquables en matière de consolidation de la paix et de la stabilité et de renforcement de ses institutions démocratiques. Le bon déroulement, dans un climat pacifique, des récentes élections législatives et présidentielle a mis en exergue la résilience des institutions démocratiques nationales.

Nous félicitons le peuple et le Gouvernement libériens d'être parvenus à garantir un transfert démocratique du pouvoir. C'est une réussite pour l'Afrique tout entière, ainsi que pour le Libéria et la région.

La Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL) a achevé son mandat le mois dernier dans un climat empreint d'espoir et d'optimisme, et nous apprécions à sa juste valeur son importante contribution à la promotion de la paix, de la stabilité et du développement au Libéria. Pour reprendre les paroles de Président nouvellement élu du Libéria, George Weah, l'ONU a eu une influence positive sur la vie des Libériens et sur toutes les strates de la société libérienne depuis son arrivée en 2003. Nous apprécions les efforts dévoués du Représentant spécial, M. Zarif, et du personnel civil et militaire de la MINUL, ainsi que les contributions des pays qui ont fourni des contingents policiers et militaires. Nous rendons hommage aux 202 soldats de la paix qui ont consenti le sacrifice ultime pour promouvoir la paix au Libéria. L'Éthiopie est fière d'avoir joué son rôle dans la stabilisation du Libéria en fournissant trois bataillons d'infanterie à la MINUL.

Nous nous félicitons de l'adoption aujourd'hui de la déclaration présidentielle S/PRST/2018/8, qui, entre autres choses, prie le Secrétaire général d'entreprendre une étude du rôle que la MINUL a joué dans le règlement des conflits et des problèmes endurés par le Libéria, en vue de tirer des enseignements à propos des pratiques exemplaires pour les missions de maintien de la paix des Nations Unies en période de transition. Nous estimons que cela sera essentiel pour améliorer l'efficacité globale des activités de maintien de la paix des Nations Unies.

En dépit des progrès remarquables accomplis au cours des 15 dernières années, le Libéria reste confronté à des problèmes considérables. C'est pourquoi il a besoin que la communauté internationale continue de lui apporter son appui, après le départ de la MINUL, afin de pérenniser la paix. Nous estimons que la lutte contre les causes profondes du conflit doit être renforcée en promouvant la réconciliation, en renforçant les institutions démocratiques, en promouvant la participation populaire et en élargissant les services sociaux. À cet égard, nous saluons l'alignement des priorités du Libéria en matière de développement avec les objectifs de développement durable; cela permettra de lutter plus efficacement contre la pauvreté au Libéria et d'améliorer la situation économique des sections les plus vulnérables de la société, en particulier les femmes et les jeunes. Nous prenons également note de la poursuite de

la mise en œuvre du plan libérien de consolidation de la paix, élaboré dans le cadre de consultations étroites entre l'ONU, le Gouvernement libérien et ses partenaires. Sa mise en œuvre sera essentielle à la pérennisation de la paix dans le pays, et nous espérons que toutes les parties prenantes honoreront leurs engagements et appuieront sa pleine application. La Commission de consolidation de la paix et sa formation Libéria jouent un rôle important à cet égard, et leur participation active restera vitale.

Enfin, alors que le Libéria ouvre un nouveau chapitre de son histoire, nous espérons que l'ONU, l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et les autres partenaires bilatéraux et multilatéraux continueront d'appuyer et d'accompagner les efforts que déploie le pays pour consolider et pérenniser la paix.

**M<sup>me</sup> Schoulgin Nyoni** (Suède) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Sous-Secrétaire général Alexander Zouev et M. Liberty des exposés qu'ils ont présentés aujourd'hui, qui donnent une idée du chemin parcouru par le Libéria depuis la guerre civile et des possibilités d'avenir qui se présentent.

D'emblée, je tiens à féliciter la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL) de l'appui qu'elle a fourni au peuple libérien alors qu'il se relevait des cendres de la guerre pour reconstruire son pays. Il convient de prendre un moment pour apprécier le fait que la Mission des Nations Unies au Libéria est une mission qui s'est acquittée efficacement de son mandat. Elle l'a fait en établissant des liens de confiance avec le Gouvernement et le peuple libériens. La phase de transition de la MINUL, qui a été bien planifiée, témoigne du professionnalisme de la Mission et permettra à l'ONU de continuer d'accompagner le pays à l'avenir. Je félicite le Représentant Spécial Zarif pour son leadership et ses bons offices. Nous voudrions également rendre hommage aux soldats de la paix et aux membres du personnel civil qui ont perdu la vie en promouvant la cause de la paix, de la stabilité et du développement au Libéria.

Je dois admettre que participer à cette toute dernière réunion du Conseil de sécurité consacrée à la MINUL est particulièrement émouvant pour moi, car j'étais la seule diplomate suédoise présente à Monrovia durant la période de transition en 2004 et 2005. À cette époque, la MINUL était toute nouvelle et sa présence avait apporté l'espoir que la violence allait prendre fin. Dans le même temps, je sais que l'Ambassadeur Skoog aurait souhaité être présent pour enrichir son exposé de

ses impressions personnelles en tant que Président de la formation Libéria de la Commission de consolidation de la paix. Toutefois, comme le Conseil le sait, il est en Suède où il met la dernière main aux préparatifs de la visite que le Conseil doit y effectuer ce week-end. Je prie le Conseil de bien vouloir m'autoriser à lui faire part des impressions et des réflexions de l'Ambassadeur suite à sa récente visite.

Premièrement, le transfert des responsabilités de la MINUL à l'équipe de pays des Nations Unies illustre le long chemin parcouru par le Libéria. Les conditions de sécurité sont stables dans le pays. Les élections ont permis de déterminer l'efficacité du cadre constitutionnel libérien. Le recours à des voies juridiques pour traiter les griefs découlant des élections met en relief les progrès accomplis en matière d'état de droit ces 13 dernières années. Les élections ont également démontré le vif désir des Libériens de préserver la paix et de participer activement au renforcement de la démocratie dans le pays. Pendant son séjour au Libéria, l'Ambassadeur Skoog a été particulièrement impressionné et encouragé par les jeunes Libériens et leur engagement en faveur de la paix et du processus démocratique. Ils constituent une ressource vitale pour le pays. Le nouveau Gouvernement doit exploiter cette ressource et aider les jeunes à s'épanouir. La prochaine génération de Libériens a de grands espoirs et exigera du Gouvernement qu'il rende compte de son action.

Néanmoins, le processus électoral nous a rappelé que la situation dans le pays demeure complexe et fragile. Comme je l'ai dit dans mon exposé, de nombreuses causes profondes du conflit persistent. S'attaquer à ces problèmes est une condition préalable à l'édification d'une société inclusive et juste. La poursuite des réformes et l'adoption des lois en suspens portant notamment sur les droits fonciers, la décentralisation et la violence familiale seront d'une importance primordiale à cet égard.

Comme nous l'avons dit à maintes reprises, il ne saurait y avoir de paix sans développement et il ne saurait y avoir de développement sans paix ou sans respect des droits de l'homme. Pris ensemble, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les résolutions relatives à la pérennisation de la paix constituent un cadre solide pour l'édification de sociétés pacifiques, prospères, inclusives et durables. Les objectifs de développement durable sont un fondement indispensable à la résilience qu'il faut pour appuyer une transition démocratique pacifique et réduire les

risques de conflits violents. Les ressources naturelles abondantes du Libéria signifient que le Gouvernement a la possibilité de promouvoir la revitalisation de l'économie dont le pays a désespérément besoin. Cependant, pour exploiter ce potentiel et renforcer la confiance, les ressources naturelles du pays doivent être gérées avec intégrité et en toute transparence, afin d'apporter des avantages à long terme à l'ensemble de la population libérienne.

Au cours de sa visite, l'Ambassadeur Skoog a eu l'honneur de participer à la conférence intitulée « Libéria, c'est le moment ». Cette conférence, à laquelle ont également assisté la Vice-Secrétaire générale, le Président du Libéria, de hauts responsables de l'ONU et des représentants de la jeunesse, a marqué le point de départ d'un processus de consultations approfondi par le Gouvernement en vue de l'élaboration de son nouveau programme de développement national. Elle a également été l'occasion de dire adieu à la MINUL. À la suite de sa rencontre avec le Président, l'Ambassadeur Skoog a indiqué que le nouveau Gouvernement était à la fois engagé et déterminé et qu'il prenait déjà les devants en répertoriant les défis auxquels le pays fait face et en formulant des priorités pour l'avenir. Le programme du Président en faveur des pauvres et son engagement à lutter contre la corruption sont prometteurs. Nous attendons avec intérêt la concrétisation de ces engagements au moyen de mesures permettant d'améliorer concrètement les conditions de vie des Libériens, notamment dans les zones rurales. Le nouveau Gouvernement doit impérativement s'engager à mener à bien les tâches qui restent à accomplir au titre du plan de consolidation de la paix et de la déclaration d'engagements mutuels, dans le cadre du nouveau programme de développement national. L'Ambassadeur Skoog n'a cessé d'insister sur ce point tout au long de sa visite.

Enfin, alors que nous célébrons les succès accomplis, nous ne devons pas oublier les défis à venir. Il existe un risque réel que le Gouvernement ne soit pas en mesure de répondre aux attentes élevées pour ce qui est d'apporter des améliorations visibles et rapides aux conditions de vie des populations. Le Président a rappelé à l'Ambassadeur Skoog que son pays avait toujours besoin de partenaires et d'appui. Il est donc essentiel de veiller à ce que l'attention de la communauté internationale en ce qui concerne le Libéria ne se relâche pas. Une présence forte et cohérente de l'ONU, à même d'aider le Gouvernement à prévenir les conflits et à s'attaquer à leurs causes profondes, demeure nécessaire. Il sera toujours important de maintenir les capacités politiques

et d'appuyer les bons offices qui ont joué un rôle crucial, tout comme d'appuyer le Bureau du Coordonnateur résident. Comme nous avons pu le constater durant les élections, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest aura également un rôle important à jouer pour accompagner le pays.

Par ailleurs, la communauté internationale doit continuer à veiller à ce que des ressources prévisibles soient mises à disposition pour la pérennisation de la paix. Le fonds d'affectation spéciale pluripartenaires qui doit être créé et qui sera géré par le Coordonnateur résident en coopération avec le Gouvernement pourrait constituer un excellent moyen de mobiliser un appui coordonné et prévisible, conjointement avec l'appui catalyseur apporté par le Fonds pour la consolidation de la paix.

Le départ des soldats de la paix ne marque pas la fin de la transition, et le Libéria ne doit pas craindre qu'il sera abandonné à lui-même pour faire face aux défis futurs. Nous, les partenaires du Libéria, sommes déterminés à pérenniser la paix au Libéria. En notre qualité de Président de la formation Libéria de la Commission de consolidation de la paix, nous continuerons à jouer notre rôle.

**M. Delattre** (France) : La France salue l'achèvement du mandat de la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL), mais je voudrais commencer par remercier le Sous-Secrétaire général à l'état de droit et aux institutions chargées de la sécurité, M. Zouev, et la Représentante permanente adjointe de la Suède pour leurs interventions très éclairantes, comme je voudrais remercier M. Chid Liberty pour son témoignage important et particulièrement encourageant.

La France, je le disais, salue l'achèvement du mandat de la Mission des Nations Unies au Libéria. Le retrait de la MINUL illustre le fait que la mission qui lui était confiée a bien été remplie. Alors que les Nations Unies sont si souvent et si injustement clouées au pilori, il s'agit là d'un nouveau succès pour le maintien de la paix, pour le Conseil de sécurité et pour les Nations Unies dans leur ensemble. Ce succès s'inscrit dans le sillage de ceux récemment obtenus en Côte d'Ivoire, au Sierra Leone ou encore en Haïti.

La MINUL avait été établie en 2003, avec le mandat d'assurer le respect du cessez-le-feu. Elle a, tout au long de ses 15 ans de présence sur le terrain, apporté une contribution décisive à la stabilisation du Libéria. Je souhaite saisir cette occasion pour rendre

un hommage appuyé à tous les personnels des Nations Unies qui ont participé à cette mission et permis de construire son succès jour après jour sur le terrain, aux premiers rangs desquels le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Farid Zarif. Je veux également saluer la mémoire des 202 Casques bleus qui ont perdu la vie au Libéria. Le chemin considérable parcouru par ce pays depuis 2003 donne tout son sens à leur sacrifice. Le succès de la MINUL doit constituer une source d'inspiration pour le Conseil, alors que d'autres missions de maintien de la paix sont déployées dans des environnements difficiles ou font face à des défis dans l'accomplissement de leurs mandats. Il nous rappelle combien la recette du succès réside autant dans la force de l'engagement du Conseil, qui a maintenu une mission pendant 15 ans au Libéria, que dans la mise en œuvre sur le terrain d'un véritable processus de réconciliation nationale sans lequel une stabilisation à long terme n'est pas possible.

Le départ de la MINUL ne marque pas la fin de la présence des Nations Unies au Libéria, bien au contraire. Il ouvre le chapitre d'une nouvelle forme d'appui de la part du système des Nations Unies, avec des structures et des instruments plus adaptés aux besoins actuels de la population libérienne. Le travail d'accompagnement assuré par l'équipe de pays des Nations Unies sur place, en étroite coopération avec la formation Libéria de la Commission de consolidation de la paix, se poursuivra donc. Il est également déterminant que la communauté internationale au sens large continue de soutenir le Libéria, aux côtés de ce dispositif onusien renouvelé. C'est un élément indispensable pour pérenniser les résultats remarquables obtenus jusqu'ici, promouvoir le développement du pays et y créer des emplois, comme l'a si bien dit M. Liberty. Cela s'inscrit également pleinement dans la vision du Secrétaire général en faveur d'une mobilisation de la communauté internationale tout au long du cycle du conflit, à laquelle nous souscrivons pleinement.

Le Libéria a récemment pu montrer l'ampleur des progrès qu'il avait réalisés sur le chemin de la démocratisation et de la stabilisation. La tenue des dernières élections dans un climat apaisé constitue une réalisation majeure à mettre au crédit de l'ensemble des acteurs libériens. Elle marque la première transition pacifique entre deux présidents élus démocratiquement depuis le début de la guerre civile. C'est pour nous le signe que le Libéria a bien tourné cette page et qu'il jouit aujourd'hui d'une véritable maturité démocratique. L'alternance que vient de connaître le Libéria répond,

en outre, aux aspirations profondes du peuple libérien. Elle constitue un moment réellement historique. La France a fait part de sa volonté d'accompagner le Président Weah dans la réalisation des orientations ambitieuses qu'il a définies pour son pays. Nous appelons ainsi l'ensemble des partenaires du Libéria à soutenir le plan de développement national adopté par le nouveau Gouvernement.

Quelle que soit l'ampleur des avancées réalisées jusqu'ici, nous ne devons toutefois pas sous-estimer les défis auxquels le Libéria doit encore faire face sur le chemin du développement et de la paix durables. Ces défis concernent tout autant la lutte contre la corruption que la réconciliation nationale ou encore la gouvernance, à travers notamment la reconstitution et l'opérationnalisation des forces armées libériennes. Ces défis portent également sur le respect des droits humains, notamment sur la situation des femmes, qui ne saurait être jugée satisfaisante tant que des progrès considérables n'auront pas été réalisés dans le combat contre les violences liées au genre. La stabilisation durable du pays exige également une action vigoureuse en matière de lutte contre l'impunité. Elle ne saurait non plus faire l'économie d'une action volontariste pour traiter les causes profondes du conflit.

Notre réunion d'aujourd'hui célèbre donc un vrai succès, celui de la MINUL au service du Libéria et de son peuple. Ce succès n'est toutefois qu'une étape sur le chemin du développement et de la stabilisation durables du Libéria. Comme l'a souligné le Président Macron au Président Weah lors de sa visite à Paris fin février, la France se tient résolument aux côtés de ses partenaires libériens pour continuer à avancer dans ce sens.

**M. Tumysh** (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Sous-Secrétaire général de son exposé éclairant sur le rapport final (S/2018/344) du Secrétaire général sur la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL).

(*l'orateur poursuit en russe*)

Nous remercions M. Alexander Zouev.

(*l'orateur reprend en anglais*)

Nous tenons également à exprimer nos vifs remerciements à notre chère amie et collègue, l'Ambassadrice Schoulgin Nyoni, qui nous a fait le point sur les travaux de la formation Libéria de la Commission de consolidation de la paix. Nous félicitons, par ailleurs, M. Chid Liberty, de Liberty and Justice, des efforts qu'il

déploie pour offrir des perspectives économiques aux Libériens. Nous voudrions faire quatre remarques sur le sujet de la séance d'aujourd'hui.

Premièrement, nous félicitons de tout cœur le peuple libérien et l'ONU du bon déroulement des élections, d'une passation de pouvoir démocratique qui fera date et de la clôture de la Mission des Nations Unies en Libéria. Nous félicitons les Libériens du long chemin qu'ils ont parcouru pour rétablir la paix dans leur pays. La communauté internationale doit se tenir à leurs côtés alors qu'ils s'emploient à consolider les gains durement acquis.

Deuxièmement, nous sommes encouragés par la détermination du Président Weah à relever les défis restants – notamment la situation économique, la pauvreté, les inégalités structurelles et, surtout, la corruption – et à promouvoir la bonne gouvernance et la réconciliation nationale. Pour atteindre ces objectifs, Monrovia aura besoin d'un appui politique soutenu aux niveaux bilatéral et multilatéral ainsi que du savoir-faire technique de l'Union africaine, de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest et des pays voisins. L'ONU devra renforcer ces efforts par l'intermédiaire de l'équipe de pays, de la Commission de consolidation de la paix et du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel.

Troisièmement, nous nous félicitons du lancement d'un processus inclusif en vue de formuler un nouveau programme de développement national pour la période 2018-2024. Nous saluons également la vision du Gouvernement pour lutter contre la pauvreté et son approche du développement axée sur l'être humain. Nous sommes heureux de voir que cette stratégie s'aligne sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et appelons le Gouvernement à poursuivre ses efforts en vue d'autonomiser les femmes et les jeunes, tout en appliquant une approche holistique au lien entre sécurité et développement, entre autres. Nous appuyons et partageons pleinement les propos du Représentant permanent adjoint de la Pologne, M. Pawel Radomski, en ce qui concerne le rôle des dirigeants religieux dans la promotion de la paix. Nous voudrions rappeler à nos collègues que la Mission de mon pays organise, mardi prochain, une réunion selon la formule Arria sur cette question en coopération avec l'Alliance des civilisations de l'Organisation des Nations Unies.

Quatrièmement, nous pensons qu'une assistance financière prévisible et durable sera essentielle pour reconstruire le Libéria, particulièrement dans les

domaines de l'infrastructure, du développement, de l'éducation, de la santé, de l'état de droit, de la réforme agraire et du développement de la jeunesse. Nous espérons que la communauté internationale et les donateurs répondront généreusement à l'appel de fonds lancé pour le nouveau fonds d'affectation spéciale pluripartenaires afin que le plan de consolidation de la paix du Libéria puisse aboutir. Dans le même temps, le Gouvernement doit continuer de réduire sa dépendance à l'égard de l'aide et créer un environnement propice aux investissements étrangers et à la reprise économique et budgétaire. Il sera également important de consolider le Gouvernement, de promouvoir la réconciliation nationale et la justice transitionnelle, d'atténuer les crises humanitaires et de respecter les droits de l'homme.

Pour terminer, nous souscrivons pleinement à la déclaration du Président (S/PRST/2018/8) qui a été adoptée aujourd'hui sur la MINUL, et nous en félicitons. Nous adressons nos remerciements au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Zarif, et au personnel de la Mission pour leur contribution au rétablissement de la stabilité au Libéria. Nous rendons également hommage à tous les Casques bleus des Nations Unies qui ont perdu la vie au service de la paix dans le pays. Nous attendons avec intérêt les résultats de l'étude sur le rôle de la MINUL dans la résolution des conflits au Libéria et estimons que les enseignements tirés permettront d'améliorer l'efficacité des missions de maintien de la paix des Nations Unies. Je voudrais une fois encore réaffirmer l'engagement du Kazakhstan à travailler avec les membres du Conseil de sécurité et d'autres acteurs afin d'assurer un avenir pacifique et prospère au Libéria.

**M. Almunayekh** (Koweït) (*parle en arabe*) : D'emblée, je tiens à remercier de leurs exposés précieux M. Alexander Zouev, Sous-Secrétaire général à l'état de droit et aux institutions chargées de la sécurité, l'Ambassadrice Schoulgin Nyoni, qui s'est exprimée au nom du Président de la formation Libéria de la Commission de consolidation de la paix, et M. Chid Liberty.

Près de 15 années se sont écoulées depuis que le Conseil a créé la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL) en application de la résolution 1509 (2003), afin d'appuyer et de reconstruire un pays ravagé par deux guerres civiles qui se sont poursuivies pendant 14 années, faisant des milliers de victimes et détruisant les infrastructures, ce qui avait exigé le déploiement de plus de 180 000 soldats de la paix.

Nous sommes réunis ici aujourd'hui pour discuter du retrait de la MINUL, qui s'est acquitté de ses fonctions avec succès. Il est rare de pouvoir discuter au Conseil d'une question à l'ordre du jour qui a une issue positive. Nous espérons que cela se reproduira à l'avenir avec de nombreuses autres missions de maintien de la paix. Le Libéria aujourd'hui est un exemple parfait de l'engagement des acteurs aux niveaux local, régional et international pour bâtir de concert un État capable de se soutenir. Nous saluons les efforts déployés par la MINUL, avec l'appui des partenaires internationaux, pour reconstruire et promouvoir le secteur de la sécurité du pays et instaurer la stabilité au Libéria. La communauté internationale doit continuer d'appuyer le Libéria après le retrait de la Mission par le biais de l'équipe de pays des Nations Unies et du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel. Nous nous félicitons également de l'appui moral continu fourni par le Fonds pour la consolidation de la paix de la Commission de consolidation de la paix, qui œuvre pour le développement du Libéria.

Le rôle de l'équipe de pays des Nations Unies va gagner en importance après le retrait de la Mission, en particulier au regard de la situation économique difficile à laquelle le Libéria est aujourd'hui confronté. Nous appelons donc l'équipe de pays des Nations Unies à ne pas relâcher son appui, et le Programme des Nations Unies pour le développement, la Commission de consolidation de la paix et les partenaires internationaux à mettre en œuvre divers projets de développement visant à atteindre les objectifs de développement durable, comme la Vice-Secrétaire générale Amina Mohammed l'a indiqué durant sa visite au Libéria le mois dernier. Le peuple libérien va se heurter à des difficultés après le retrait de la Mission des Nations Unies. Cependant, nous sommes certains qu'il est prêt à les surmonter. Nous exhortons le Représentant spécial, M. Mohammed Ibn Chambas, à offrir ses bons offices et l'appui du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest au Gouvernement libérien pour la prochaine étape, afin de répondre aux besoins du Gouvernement s'agissant de développer les infrastructures et de mettre en place un système de gouvernance.

Je saisis cette occasion pour exprimer ma reconnaissance à la MINUL et à son personnel, en particulier à ceux qui ont sacrifié leur vie pour garantir la sécurité et la stabilité au Libéria. Je remercie également l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Farid Zarif, ainsi que ses prédécesseurs, de leurs efforts inlassables pour réaliser les progrès auxquels nous assistons



aujourd'hui et qui permettent au Libéria d'être un exemple de réussite en Afrique. Je ne saurais manquer de saluer les efforts de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest pour rétablir la stabilité et appuyer l'action de l'ONU au Libéria, en particulier dans le cadre de l'élection présidentielle de décembre 2017. Ce scrutin a fait la preuve de l'indépendance des autorités libériennes et de leur détermination à organiser des élections crédibles, transparentes et réussies. Nous apprécions que les parties prenantes politiques au Libéria aient recouru à l'appareil judiciaire national pour régler les différends électoraux.

Je tiens également à saisir cette occasion pour féliciter le peuple libérien ami pour ce qu'il a réalisé.. Cela n'aurait été possible sans sa détermination et sa volonté. Je félicite le Président libérien récemment élu, S. E. M. George Weah, de son accession à ses nouvelles fonctions. Nous accueillons favorablement tous ses efforts et initiatives en faveur de divers objectifs, notamment l'amélioration de la situation économique, la promotion des investissements et la lutte contre la corruption, l'incitation à la bonne gouvernance, la réconciliation nationale et, enfin, la réalisation des objectifs de développement durable.

En guise de conclusion, il me semble approprié de citer le discours d'investiture du Président Weah :

« Tous les Libériens et leurs partenaires peuvent s'enorgueillir d'avoir mené à bonne fin une mission de maintien de la paix. Nous remercions tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies de leur appui, et je m'engage à continuer de faire fond sur les succès que nous avons obtenus ensemble. »

**M. Inchauste Jordán** (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : Nous remercions de son exposé M. Alexander Zouev, Sous-Secrétaire général à l'état de droit et aux institutions chargées de la sécurité au Département des opérations de maintien de la paix. Nous remercions également M<sup>me</sup> Irina Schoulgin Nyoni, Représentante permanente adjointe de la Suède, des informations qu'elle nous a présentées au nom du Président de la formation Libéria de la Commission de consolidation de la paix, et nous savons gré à M. Liberty de nous avoir fait part de perspectives encourageantes pour son pays.

Nous accueillons avec satisfaction le contexte de stabilité politique et sociale que le Libéria a su instaurer depuis le déploiement de la Mission des Nations Unies

au Libéria (MINUL), laquelle mission a mis fin à ses activités le 30 mars dernier. Le processus démocratique sans exclusive, la participation des acteurs à tous les niveaux de la sphère politique et la contribution de la communauté internationale et de l'ONU ont permis d'atteindre l'objectif de stabilité tant attendu par le peuple libérien. Nous saluons le travail accompli par la MINUL et son leadership dans l'accomplissement de son mandat, de la surveillance du cessez-le-feu à l'appui aux efforts du Gouvernement libérien pour renforcer la paix et la stabilité, en passant par sa contribution active à la protection des civils, à la formation des forces de sécurité locales et à la promotion d'un environnement pacifique propice pour les élections qui se sont tenues l'an dernier.

Par ailleurs, nous apprécions et soulignons l'action menée par la Commission de consolidation de la paix dans le but d'appuyer les efforts du Libéria dans les domaines de la réforme du secteur de la sécurité, de l'état de droit, et de la réconciliation et de la cohésion nationales. De la même manière, nous estimons qu'il est prioritaire d'encourager le développement au Libéria. Il est impératif que les activités de maintien et de consolidation de la paix et les programmes de développement soient intégrés et cohérents en vue d'une intervention efficace dans le contexte de l'après-conflit. Nous sommes conscients que le Libéria a toujours des défis importants à relever. La consolidation de la paix est un travail de tous les jours qui nécessite la participation active de tous les Libériens et de la communauté internationale tout entière.

Nous soulignons le transfert des responsabilités en matière de sécurité aux autorités libériennes au regard d'un processus démocratique dont l'objectif principal était la tenue des élections présidentielle et législatives d'octobre 2017 et la passation du pouvoir politique et administratif au nouveau Gouvernement en janvier de cette année. Les liens importants entre les bonnes pratiques, un dialogue ouvert à tous et le renforcement de la coopération entre la MINUL et le Gouvernement libérien ont permis de franchir ce cap important. Nous apprécions aussi les contributions fondamentales et les bons offices de l'Union africaine et des organisations sous-régionales, parfaitement illustrées par l'issue du Sommet des chefs d'État de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, en juin 2017, qui a abouti à la signature de la Déclaration de la rivière Farmington, en vertu de laquelle la majorité des partis politiques libériens s'engageaient à tenir des élections

pacifique et exemptes de violence, et c'est effectivement ce qu'a établi le processus électoral.

Nous soulignons par ailleurs le travail remarquable accompli par M<sup>me</sup> Ellen Johnson Sirleaf, ancienne Présidente du Libéria, qui a ouvert la voie menant son pays à la stabilité. Nous sommes convaincus que le Président George Weah continuera de guider le peuple et le Gouvernement libériens vers la consolidation du processus de réconciliation nationale, en adoptant une démarche ouverte à tous et en luttant contre l'impunité pour les violations commises durant la guerre civile. Assurer le bien-être de la population, et en particulier des groupes les plus vulnérables, doit impérativement être l'intérêt suprême qui préside à l'instauration d'une stabilité et d'une paix définitives, au seul profit de la population libérienne.

Par ailleurs, nous ne saurions oublier de mentionner le facteur déterminant qu'a été l'épidémie d'Ebola, dont la portée a dépassé celle d'une simple crise sanitaire. Du fait de l'Ebola et de sa propagation rapide autour du Libéria, la situation humanitaire s'est très gravement détériorée, et le Libéria a été le pays le plus touché de la région, en termes de nombre de morts et de cas signalés. Nous pensons que c'est là pour la communauté internationale un appel énergique à faire en sorte qu'un scénario du même type ne se reproduise pas, dans quelque pays que ce soit.

Enfin, nous exprimons notre reconnaissance à la MINUL et rendons hommage à tous les membres, hommes et femmes, de ses composantes militaire, civile et de policier qui ne se sont épargné aucun effort pour s'acquitter de leur mission et de leur mandat, faisant preuve, au cours des 15 dernières années, d'une grande détermination à mener à bien leur travail de consolidation des fondements de la prospérité au Libéria.

**M. Wu Haitao** (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Zouev et l'Ambassadrice Schoulgin Nyoni de leurs exposés respectifs. La Chine a écouté avec attention l'exposé de M. Liberty.

Ces dernières années, la situation sécuritaire au Libéria s'est stabilisée, et l'économie a recommencé à se développer. La Chine est convaincue que sous la direction du Président Weah, le Gouvernement et le peuple libériens progresseront encore davantage sur le chemin de l'édification de la nation et sur celui du développement.

La Chine rend hommage à la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL), alors que son mandat a pris fin, et la félicite de l'importante contribution qu'elle a apportée au maintien de la paix et de la stabilité au Libéria. Les opérations de maintien de la paix des Nations Unies sont un moyen important de maintenir la paix et la sécurité internationales. La Chine a toujours estimé que, jusqu'à leur retrait final, les opérations de maintien de la paix des Nations Unies devaient faire l'objet d'adaptations rapides aux conditions réelles et à l'évolution de la situation sur le terrain.

Dans le même temps, il est nécessaire de respecter pleinement la volonté des pays concernés et de travailler en étroite coordination avec les pays de la région et les organisations sous-régionales. La MINUL est une réussite qui vaut la peine d'être examinée afin d'identifier les enseignements qui en ont été tirés. À la suite du départ de la MINUL, nous appelons la communauté internationale et les partenaires de coopération bilatéraux et multilatéraux du Libéria à renforcer leur coordination avec le pays. Nous appelons également l'équipe de pays des Nations Unies et la Commission de consolidation de la paix, ainsi que les organisations régionales et sous-régionales, à renforcer leur coordination avec le Gouvernement libérien et à tirer parti de leur propre expertise pour jouer un rôle positif dans le renforcement des capacités du pays et pour continuer d'appuyer le Libéria dans son développement socioéconomique et dans l'amélioration des moyens de subsistance de son peuple.

Qu'il s'agisse de l'édification de la nation ou de la lutte contre l'épidémie de l'Ebola, la Chine a toujours été aux côtés du Libéria. La Chine a participé activement aux opérations de la MINUL. En 2017, l'ONU a décerné des Médailles de la paix à tous les membres de la brigade antiémeute chinoise de maintien de la paix. En février, la brigade a reçu des mains du Président Weah la médaille nationale du Libéria.

La Chine continuera d'appliquer une politique africaine fondée sur la sincérité, les résultats concrets, l'affinité, la bonne foi et le respect des valeurs d'amitié, de justice et de partage des bénéfices. La Chine sera toujours une amie sincère et une partenaire fiable de l'Afrique. La Chine continuera de jouer un rôle constructif, aux côtés de la communauté internationale, afin d'aider le continent africain à parvenir à une paix, une prospérité et un développement durables.

**M. Ndong Mba** (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Je voudrais tout d'abord remercier le

Sous-Secrétaire général, M. Alexander Zouev, ainsi que la Représentante adjointe, l'Ambassadrice Irina Schoulgin Nyoni, des exposés détaillés qu'ils nous ont présentés sur la situation en République du Libéria.

En Guinée équatoriale, nous avons toujours suivi avec grande attention l'évolution de la situation en République du Libéria, et en tant que membre du Conseil de sécurité, nous le faisons désormais encore plus, étant donné qu'il s'agit d'un pays frère, dont les problèmes ne nous laissent pas indifférents et sont ressentis presque comme si c'étaient les nôtres. C'est pourquoi je voudrais exprimer ici l'attachement et l'appui total de la Guinée équatoriale à la pacification, à la stabilisation et à la normalisation de la situation dans ce pays frère. De fait, pendant la crise de l'Ebola, mon pays a alloué 3 millions de dollars aux trois pays de la région qui avaient été touchés par l'épidémie.

L'évolution de la situation générale au Libéria a été très positive et reste stable. Le pays a déployé des efforts louables tendant à la consolidation du processus politique et du développement économique, et il importe que la communauté internationale continue d'aider le pays dans ces efforts.

Nous tenons à féliciter le Gouvernement et le peuple libériens, ainsi que tous les acteurs du pays, de la manière empreinte de civisme et pacifique dont le processus électoral lancé en octobre 2017 s'est déroulé, avec la tenue du premier tour des élections présidentielle et à la Chambre des représentants, qui s'est achevé avec succès, le 26 décembre dernier, avec la tenue du second tour de l'élection présidentielle, qui a fait de S. E. M. George Weah le Président du pays.

L'heureux aboutissement du processus politique au Libéria a également été rendu possible grâce au travail conjoint de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de l'Union africaine et de la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL), que je voudrais saluer ici. De même, le dénouement heureux de la situation au Libéria corrobore la validité et la viabilité des efforts régionaux de règlement des conflits.

La fin du mandat de la MINUL, le 30 mars dernier, a ouvert une nouvelle étape de l'histoire du Libéria, qui doit servir à consolider la paix et permettre à ce pays frère d'optimiser son potentiel économique indéniable. La communauté internationale et les donateurs doivent honorer leur engagement à exécuter le plan de consolidation de la paix au Libéria. La présence de la

Commission de consolidation de la paix des Nations Unies est très importante à ce stade.

Le Libéria illustre bien la façon dont la bonne volonté, une attitude positive et le sens des responsabilités des différents acteurs politiques peuvent permettre de trouver une issue satisfaisante à une situation qui paraissait très complexe. Ce fait doit remplir d'optimisme le Conseil de sécurité s'agissant de poursuivre ses efforts visant à rétablir et à consolider la paix dans les conflits, aussi complexes qu'ils soient. La paix au Libéria représente un atout pour le Conseil de sécurité, pour la CEDEAO, pour l'Union africaine et, surtout, pour le peuple libérien, qui est le premier gagnant dans cette longue crise.

Je souhaite exprimer ici le désir que les signes et les évolutions positives que nous voyons en Guinée-Bissau suivent la même voie qu'au Libéria, et aboutissent aux mêmes résultats, après les élections législatives de novembre prochain et l'élection présidentielle de l'année prochaine.

Pour terminer, je tiens à rendre un hommage vibrant et mérité à la MINUL pour les efforts louables et inlassables qu'elle a déployés pour promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité dans ce pays frère. Nous rendons hommage à tous les soldats de la MINUL qui, au cours des nombreuses années de ce conflit, ont fait le sacrifice ultime.

**M. Allen** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier nos intervenants, à commencer par ma collègue suédoise et, à travers elle, je remercie tous ceux qui ont tant œuvré au sein de la Commission de consolidation de la paix et de la formation Libéria. Je tiens également à remercier le Sous-Secrétaire général Zouev de son exposé multilingue, qui était impressionnant, ainsi que Chid Liberty, de son histoire que j'ai trouvée inspirante et exaltante. Je pense que ses observations ont montré à quel point il importe que le Conseil de sécurité reste concentré sur les répercussions des conflits sur les enfants et les femmes. Il nous l'a vraiment fait comprendre de manière inspirante et exaltante.

En 2003, lorsque la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL) a été lancée, le Secrétaire général de l'époque a présenté son premier rapport au Conseil sur la base de la mission d'évaluation. Il a alors déclaré dans son rapport :

« toutefois, le Libéria demeure extrêmement instable car des groupes armés, des milices et

des éléments criminels opèrent sur l'ensemble du territoire » (*S/2003/875, par. 22*);

« les membres [de la police nationale] n'ont pas reçu de formation et ils n'ont pas été payés depuis le début de 2002 » (*ibid., par. 24*);

« près d'un million de Libériens, soit un tiers de la population, sont déplacés » (*ibid., par. 30*);

« selon les estimations, le Libéria compte de 27 000 à 38 000 combattants, dont de nombreux enfants » (*ibid., par. 42*).

Il est clair pour nous tous que le Libéria d'aujourd'hui n'est pas le Libéria de 2003. Les membres du Conseil doivent s'unir pour féliciter les dirigeants et le peuple libériens et remercier la MINUL de cette remarquable réussite.

Depuis 2003, la MINUL a réussi à maintenir et à consolider la paix, ce qui est un exploit considérable étant donné le passé d'exclusion, d'instabilité politique et de violences à répétition du pays. Nous saluons donc le Représentant spécial du Secrétaire général, Farid Zarif, ainsi que tous les soldats de la paix et les membres du personnel des Nations Unies qui ont été déployés au Libéria pour le travail qu'ils ont accompli et les services rendus. Nous rendons tout particulièrement hommage aux 202 Casques bleus qui ont, malheureusement, donné leur vie au service du peuple libérien et au service de tous ceux d'entre nous qui déploient des soldats de la paix dans de telles missions.

Je voudrais profiter de ce moment pour revenir sur certains des enseignements tirés de la MINUL, notamment les réussites mais aussi ce qui aurait pu être fait différemment. Ces enseignements sont importants non seulement pour les autres missions de maintien de la paix, mais aussi pour la manière dont nous pérennisons la paix en général – un concept dont nous débattons tous en ce moment dans différentes instances. Au chapitre de ses réussites, la MINUL a encouragé une prise en main nationale sans exclusive et soutenu les capacités locales, qui sont deux conditions essentielles pour la pérennisation de la paix. Les changements intervenus dans la police libérienne, qui est passée de la description qu'en donnait en 2003 le Secrétaire général de l'époque à ce qu'elle est aujourd'hui, en sont certainement un excellent exemple.

La MINUL a également assuré de manière extrêmement efficace la coordination avec les acteurs internationaux et régionaux, en particulier la

Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, ce qui reste un modèle éclatant d'engagement du Conseil. Les bons offices de la MINUL ont été d'une grande efficacité en matière de diplomatie préventive. Par exemple, ils ont contribué à faire en sorte que le processus électoral difficile reste pacifique et se déroule dans le respect de la Constitution et de l'état de droit. La MINUL a démontré les atouts d'une approche globale de la pérennisation de la paix. Le plan de consolidation de la paix établi conjointement par la Mission, l'équipe de pays des Nations Unies et le Gouvernement a fixé des priorités claires et communes pour guider la transition. Sous la direction de la Suède, la Commission de consolidation de la paix a joué un rôle inestimable.

Cependant, nous devons aussi regarder en face les insuffisances de la Mission et en tirer les leçons. Ainsi, on peut sans doute considérer que la Mission est restée trop longtemps et a créé une dépendance excessive vis-à-vis de l'ONU. En raison de la réticence à envisager une stratégie de sortie, la planification de la transition a démarré trop tard, ce qui s'est traduit par un manque de financement et a empêché les acteurs du développement des Nations Unies d'intervenir plus tôt. Le plan d'exécution de la Mission aurait dû comporter des critères et des échéanciers de manière à mieux calibrer les effectifs, les ressources et les efforts et à permettre au Conseil de sécurité de mieux suivre les progrès accomplis. Au Conseil de sécurité – et je sais que c'est un élément que le Secrétaire général a souligné à plusieurs reprises auprès nous ces deux derniers mois –, nous aurions peut-être pu veiller à ce que les mandats soient plus réalistes et plus clairs quant aux résultats finaux à atteindre.

Pour ce qui est de l'avenir, avec le renforcement du bureau du Coordonnateur résident, il est clair que le rôle de l'ONU sera d'aider le nouveau Gouvernement à consolider la stabilité et à promouvoir un développement inclusif. Avec son accent mis sur l'édification de sociétés pacifiques, justes et inclusives, le cadre des objectifs de développement durable fournit une base solide à cet effet. L'ONU aura également un rôle incomparable s'agissant d'encourager la coordination entre les donateurs internationaux d'une manière qui aille dans le sens des priorités du Gouvernement libérien. Bien que son appui soit absolument indispensable, l'ONU doit aussi veiller à ne pas exercer les responsabilités qui reviennent au nouveau Gouvernement. Nous invitons d'ailleurs instamment le Gouvernement à respecter les engagements pris dans le plan de consolidation de la paix.

En 2003, dans son rapport, le Secrétaire général de l'époque concluait : « Il n'empêche que la voie d'une paix durable et de la sécurité au Libéria reste semée d'embûches » (*ibid.*, par. 105). Le Libéria a indiscutablement connu son lot de problèmes au cours des 15 dernières années. Mais aujourd'hui, nous devons célébrer le fait, qu'avec l'appui des Nations Unies, le peuple libérien en est venu à bout. Nous devrions tous autour de cette table méditer sur le fait que le Libéria était jadis considéré comme un conflit insoluble. Qu'à une époque, il accueillait la plus grande mission de maintien de la paix des Nations Unies. Qu'il fut le théâtre de terribles violences contre les femmes et les enfants, y compris des violences commises par des enfants soldats. Que 250 000 personnes sont mortes pendant la deuxième guerre civile. Qu'y sévissaient les problèmes des déplacés, des réfugiés et de l'insécurité alimentaire qui nous sont si familiers aujourd'hui. Il suffit de passer en revue certaines des questions inscrites en ce moment à notre ordre du jour pour voir, malheureusement, les similitudes. Mais le plus grand des enseignements à tirer du cas du Libéria est sans doute qu'avec le travail acharné, l'engagement résolu et la détermination de tous, d'autres « Libéria » pourront être retirés de notre ordre du jour.

**M<sup>me</sup> Gregoire-Van Haaren** (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Le Royaume des Pays-Bas tient tout d'abord à remercier les intervenants, le Sous-Secrétaire général Zouev, l'Ambassadrice Schoulgin Nyoni et M. Liberty, de leurs exposés très instructifs. Je crois que le tableau que M. Liberty a dépeint sous nos yeux de ces enfants en uniforme scolaire est un véritable symbole non seulement de l'espoir mais aussi des possibilités qui s'offrent aujourd'hui au Libéria. Je voudrais également saisir cette occasion pour remercier le Représentant spécial du Secrétaire général Farid Zarif, qui est parmi nous aujourd'hui, de même que les précédents Représentants spéciaux du Secrétaire général pour le Libéria pour leur leadership, ainsi que tout le personnel de la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL) pour le travail remarquable qui a été accompli et pour avoir mené le pays là où il en est aujourd'hui.

L'objectif principal de la séance d'information de ce jour est de réfléchir aux succès et aux enseignements tirés de la MINUL et d'envisager l'avenir du Libéria, un avenir pacifique et inclusif. Nous pouvons être fiers du fait que le Libéria que la MINUL laisse derrière elle est bien différent de ce qu'il était à son arrivée. Si je peux me permettre, je veux insister sur trois aspects importants concernant le départ de la MINUL et la situation au

Libéria : premièrement, les succès de la MINUL et les progrès au Libéria; deuxièmement, les défis qui restent à relever; et troisièmement, les enseignements tirés de la MINUL.

La MINUL a été présente au Libéria pendant 14 ans. Au cours de ces 14 années, le pays a réalisé des progrès importants qui l'ont mené aux élections de 2017 et 2018 et au transfert pacifique du pouvoir de la Présidente Ellen Johnson Sirleaf au Président George Weah. Nous espérons que le Président Weah continuera de faire fond sur le travail de l'administration précédente et d'œuvrer en faveur d'un Libéria à la fois pacifique et inclusif. Les chefs d'entreprise et les jeunes cadres sont l'avenir du Libéria. M. Liberty, qui a pris la parole devant le Conseil de sécurité aujourd'hui, fait partie de cette nouvelle génération qui est le moteur indispensable de l'avenir du Libéria. Bien que nous reconnaissons tous qu'il a parcouru un long chemin, le Libéria a encore quelques obstacles à surmonter sur la route qui l'attend.

Cela m'amène à mon deuxième point : s'attaquer aux causes profondes du conflit et pérenniser la paix. Nous devons voir le Libéria comme un pays qui a connu la violence. C'est encore une jeune démocratie avec de jeunes institutions. Si la situation au Libéria est relativement stable, la stagnation de l'économie, le chômage des jeunes, les violations des droits de l'homme et l'absence de politiques de réforme agraire et de réconciliation pourraient venir remettre en cause la paix dans le pays, surtout maintenant que la MINUL n'y est plus présente.

Étant donné la réunion de haut niveau sur la pérennisation de la paix qui se tiendra la semaine prochaine, je voudrais souligner que le départ de la MINUL et la situation au Libéria offrent à l'ensemble du système des Nations Unies la possibilité de mettre en pratique le programme relatif à la pérennisation de la paix. Nous devons saisir cette occasion. À partir de maintenant, le rôle de l'équipe de pays des Nations Unies et l'engagement actif de la Commission de consolidation de la paix vont être déterminants. Dans ce contexte, le Royaume des Pays-Bas se félicite du renforcement indispensable de l'équipe de pays des Nations Unies et du bureau du Coordonnateur résident. Ils sont essentiels pour garantir un rôle actif de l'ONU dans la protection des droits de l'homme, assurer la participation pleine et entière des femmes et des filles, s'attaquer aux causes originelles du conflit et mettre en place des institutions solides afin de pérenniser la paix au Libéria.

J'en viens maintenant à mon troisième point. Il est fondamental de tirer les enseignements de la MINUL et de s'en inspirer lorsqu'on étudie les stratégies de sortie dans d'autres contextes. Le plan de consolidation de la paix au Libéria est le premier du genre demandé par le Conseil de sécurité. Nous considérons qu'une telle planification à plus long terme est cruciale au moment d'envisager les stratégies de sortie. Le plan de consolidation de la paix au Libéria fournit une base solide pour une vision et une orientation communes pour le pays, ce qui permet de définir plus facilement les priorités de l'équipe de pays des Nations Unies. Outre l'élaboration d'un plan de consolidation de la paix, nous avons également appris que nous devons choisir avec soin le moment du retrait d'une mission de maintien de la paix ou d'une mission politique spéciale.

Enfin, grâce à l'exemple du Libéria, nous en savons davantage sur les liens importants qui existent entre le maintien et la consolidation de la paix. L'un ne peut se produire sans l'autre. Nous devons veiller à ce que le Gouvernement du pays hôte ait la capacité et l'autorité nécessaires pour appuyer à la fois le maintien de la paix et le processus de consolidation de la paix. Et, comme je l'ai dit, il est important de réfléchir aux leçons apprises. À cet égard, nous nous félicitons de la déclaration présidentielle d'aujourd'hui (S/PRST/2018/8), et nous accueillerions également avec satisfaction un rapport plus vaste sur les enseignements tirés à cet égard.

Aujourd'hui, nous espérons que c'est la dernière fois que nous discuterons de la situation au Libéria au Conseil dans ce contexte. Pour terminer, je voudrais souligner l'importance du rôle de bons offices du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel au Libéria et du rôle d'une équipe de pays renforcée au Libéria dans le cadre du programme de pérennisation de la paix.

En outre, je voudrais souligner une fois de plus que le Gouvernement libérien peut compter sur l'engagement continu de la formation Libéria de la Commission de consolidation de la paix en tant qu'outil d'appui à la transition de la MINUL à une équipe de pays des Nations Unies et au-delà.

Je voudrais réitérer nos remerciements au Représentant spécial, M. Zarif, à la MINUL et à l'équipe de pays des Nations Unies pour leurs efforts et leur leadership. Je voudrais également réitérer notre appui au Gouvernement libérien qui s'est engagé sur la voie d'un Libéria pacifique et inclusif qui offre de nombreuses

possibilités à sa population, en particulier aux enfants en uniforme scolaire dont M. Liberty a parlé.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je vais maintenant faire une déclaration à titre national.

Nous voudrions tout d'abord remercier le Secrétaire général adjoint, M. Alexander Zouev, l'Ambassadrice Irina Schoulgin Nyoni et M. Chid Liberty pour leurs exposés admirables.

Après 14 années de guerre civile, le Libéria est aujourd'hui un exemple de consolidation de la paix. Le Pérou félicite le peuple et les autorités de ce pays pour cet accomplissement. Nous soulignons également l'importance de l'accompagnement et de l'appui de la communauté internationale, de la Commission de consolidation de la paix et des organisations régionales et sous-régionales telles que l'Union africaine et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest. Le Libéria est également un exemple de la manière dont une mission des Nations Unies peut appuyer les efforts d'un pays pour parvenir à une paix durable. En nous félicitant de la fermeture réussie de la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL) après 15 années passées sur le terrain, nous voudrions souligner le travail accompli par l'ensemble de son personnel sous la direction du Représentant spécial du Secrétaire général pour le Libéria, M. Farid Zarif.

Le Pérou se félicite d'avoir pu contribuer à la consolidation de la paix au Libéria. Depuis la création de la MINUL et pendant dix ans, nous avons eu sur le terrain du personnel militaire qui a appuyé les efforts du Libéria. Pour relever les défis que pose la consolidation d'une paix durable dans cette nouvelle phase du processus libérien, nous tenons à souligner qu'il importe de réaliser de nouveaux progrès dans les trois domaines suivants.

Premièrement, la réconciliation nationale. Nous estimons qu'il est important d'accélérer la mise en œuvre du plan de consolidation de la paix. Nous encourageons les autorités à adopter un cadre juridique qui favorise la réconciliation et l'inclusion. Nous soulignons que la participation des femmes et des jeunes est essentielle à la consolidation d'une paix durable.

Deuxièmement, les droits de l'homme. Nous sommes préoccupés par la persistance des violations des droits de l'homme, en particulier contre les femmes et les enfants. Nous nous félicitons donc de la création d'un bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies

aux droits de l'homme au Libéria, qui, nous en sommes convaincus, contribuera à inverser la situation.

Troisièmement, s'agissant des réformes institutionnelles, nous considérons qu'il est important de continuer à travailler à la mise en place d'institutions démocratiques qui renforcent la cohésion sociale, garantissent l'accès à la justice, renforcent le respect des droits de l'homme, étendent la présence de l'État dans tout le pays et favorisent le développement du pays. À cet égard, nous nous félicitons de la mise en place du programme en faveur des pauvres conçu par le Gouvernement libérien actuel, dans le cadre du plan de consolidation de la paix et du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Nous nous félicitons également des programmes en faveur de la jeunesse libérienne promus par le Programme des Nations Unies pour le développement.

En conclusion, nous souhaitons rappeler que le Libéria est le premier pays d'Afrique où une femme a été élue Présidente. Nous encourageons sa région et le monde à suivre l'exemple de M<sup>me</sup> Ellen Johnson Sirleaf, et préconisons que les femmes jouent un rôle de premier plan dans la vie publique de leur pays et de leur communauté. Nous saluons également l'engagement pris par le Gouvernement du Président George Weah de continuer à œuvrer pour la paix et le développement dans son pays, en mettant particulièrement l'accent sur la lutte contre la pauvreté.

Nous sommes convaincus que l'équipe de pays des Nations Unies, de concert avec les organisations régionales et d'autres partenaires internationaux, continuera d'appuyer les efforts consentis par le Libéria pour renforcer ses institutions démocratiques et promouvoir la réconciliation nationale, le développement durable et les droits de l'homme.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne maintenant la parole au représentant du Libéria.

**M. Davies** (Libéria) (*parle en anglais*) : Nous avons certainement entendu de grandes observations aujourd'hui, notamment l'exposé du Sous-Secrétaire général à l'état de droit et aux institutions chargées de la sécurité, M. Alexander Zouev.

Je voudrais me joindre à tous ceux qui ont déploré la mort subite du Représentant permanent de la Côte

d'Ivoire. Cela nous a certainement porté un coup dur à tous.

Je voudrais réaffirmer les paroles de l'Ambassadrice Schoulgin Nyoni et souligner qu'aujourd'hui n'est pas seulement un moment historique marquant la dernière séance du Conseil de sécurité sur le Libéria et la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL), mais aussi un moment de fierté et de joie pour les Libériens, surtout si l'on considère d'où nous venons, où nous sommes et où nous allons en tant que nation.

Cela fait environ huit ans que le Gouvernement libérien a demandé au Secrétaire général, en mai 2010, d'inscrire le Libéria à l'ordre du jour de la Commission de consolidation de la paix. Cette demande a reçu une réponse positive du Président du Conseil de sécurité le 19 juillet de la même année, et nous clôturons aujourd'hui ce chapitre d'une certaine manière. À qui pouvons-nous être reconnaissants de tous les gains que nous avons réalisés au fil des ans? Je commencerai par remercier Dieu Tout-Puissant et la communauté internationale dans son ensemble. En particulier, nous voudrions exprimer notre gratitude à la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, à l'Union africaine, à l'Union européenne et, bien sûr, à tous les organes de l'ONU, ainsi qu'à la Commission de consolidation de la paix. Nous voulons également souligner le soutien reçu de personnes et d'organisations philanthropiques. Ils comptent tous pour nous. Nous rendons un hommage particulier au peuple libérien, en particulier à nos mères et à nos sœurs, ainsi qu'à la MINUL, notamment à M. Farid Zarif et à son équipe. Nous leur sommes reconnaissants. Leur résilience a été une lueur d'espoir. Sans leur courage, nous n'en serions pas arrivés là.

Est-ce que nous clôturons le chapitre aujourd'hui sans défis? Ma réponse à cette question est un non catégorique. Des défis demeurent : décentralisation, propriété et conflits fonciers, corruption, violence contre les femmes et les filles, une économie en difficulté et une infrastructure médiocre, entre autres choses. Nous pouvons assurer le Conseil que ces questions resteront au centre des préoccupations de l'administration actuelle. Pourtant, pour relever avec succès ces défis, le Libéria aura besoin d'un soutien continu et indéfectible, non seulement de la part des donateurs traditionnels, mais aussi de la part de tous.

En attendant, nous voudrions saisir cette occasion pour assurer toutes les personnes présentes de notre

engagement renouvelé en faveur de la primauté du droit, en particulier la liberté d'expression – dont nous jouissons actuellement comme par le passé – et la bonne gouvernance, notamment. Nous ne doutons pas que le plan de développement national, la Stratégie d'apaisement, de consolidation de la paix et de réconciliation nationale, le plan de consolidation de la paix, le fonds d'affectation spéciale pluripartenaires et le programme d'élimination de la pauvreté sont des instruments inestimables et essentiels qui aideront le Libéria à rester sur la bonne trajectoire, notamment en termes de maintien de la paix et de développement. De plus, nous continuerons à faire fond sur les points positifs des dirigeants précédents, et nous veillerons à ce qu'aucun Libérien ne soit laissé pour compte.

À ce stade, je voudrais rendre un hommage particulier à ceux qui ont perdu la vie alors que nous luttons ensemble pour la paix au Libéria, y compris

les 202 soldats de la paix des Nations Unies. Nous les saluons tous. Nous continuerons à commémorer leur contribution incommensurable à la paix dont jouit aujourd'hui le Libéria. Que leurs âmes trouvent un doux et perpétuel repos, et que leurs proches trouvent le courage d'aller de l'avant s'ils ne l'ont pas fait.

En conclusion, je voudrais dire que même dans les moments les plus sombres et les jours les plus difficiles, et dans notre désespoir le plus profond, nous croyions toujours que le Libéria se relèverait à nouveau. Et aujourd'hui, le Libéria se relève. L'exposé de M. Chid Liberty l'atteste. Le Libéria, autrefois bénéficiaire d'une mission de maintien de la paix, est aujourd'hui un pays qui contribue à la Mission intégrée multidimensionnelle des Nations Unies pour la stabilisation au Mali.

Je vous remercie, Monsieur le Président, de votre aimable considération et de ce grand honneur.

*La séance est levée à 18 heures.*